



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9021^e séance

Lundi 25 avril 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Présidente :</i>	Dame Barbara Woodward	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. de Almeida Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M ^{me} Gasri
	Gabon	M. Biang
	Ghana	M. Agyeman
	Inde	M. Raguttahalli
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M ^{me} Buenrostro Massieu
	Norvège	M ^{me} Juul

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants des pays suivants à participer à la présente séance : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Cuba, Égypte, Indonésie, République islamique d'Iran, Israël, Japon, Jordanie, Koweït, Liban, Malaisie, Maldives, Maroc, Oman, Pakistan, Pérou, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, Tunisie, Turquie et République bolivarienne du Venezuela.

Je propose que, conformément aux dispositions du règlement intérieur provisoire et à la pratique établie à cet égard, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de la Palestine auprès des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, à participer à la présente séance.

M. Wennesland se joint à nous par visioconférence.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également les personnalités suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Silvio Gonzato, Chef adjoint de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies ; S. E. M. Maged Abdelfattah Abdelaziz, Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies ; et S. E. M. Neville Gertze, Vice-Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par souhaiter un bon ramadan à tous les musulmans. J'adresse également mes meilleurs vœux à tous les chrétiens et juifs qui ont célébré les fêtes de Pâques et la Pâque juive.

Pendant mon exposé au Conseil en mars (voir S/PV.9000), j'avais formé le vœu que ce mois et ses jours saints soient un moment de célébration pacifique. Malheureusement, cette période a été marquée par des violences en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, et des attaques terroristes en Israël, qui ont fait un grand nombre de morts et de blessés parmi les civils. À Jérusalem, la situation reste relativement calme, en dépit des discours incendiaires et des affrontements violents qui ont éclaté entre Palestiniens et forces de sécurité israéliennes dans les Lieux saints.

À Gaza, les tirs de roquettes compromettent la stabilité fragile qui s'est installée depuis mai dernier. Je vais être clair : rien ne saurait justifier les actes de terrorisme ou de violence contre les civils. La violence, les provocations et l'incitation doivent cesser immédiatement et être condamnées par tous, sans ambiguïté.

Je réaffirme également que les dirigeants politiques, religieux et communautaires de tous bords doivent continuer de contribuer à apaiser les tensions, maintenir le statu quo des Lieux saints et veiller à ce que leur caractère sacré soit respecté par tous. À cet égard, j'accueille avec satisfaction les déclarations de hauts responsables israéliens dans lesquelles ils renouvellent l'engagement d'Israël à préserver le statu quo et à garantir que seuls les musulmans seront autorisés à prier sur l'esplanade des Mosquées.

Durant cette période délicate et instable, les dirigeants israéliens et palestiniens ont déployé des efforts louables pour calmer les tensions, condamner les attaques et endiguer la violence. Les partenaires régionaux et internationaux, tels que l'ONU, l'Égypte et la Jordanie, contribuent aux efforts pour rétablir le calme sur les Lieux saints et maintenir l'accès pour les fidèles musulmans. Ces efforts doivent se poursuivre.

La violence quotidienne s'est considérablement aggravée dans le Territoire palestinien occupé et en Israël.

En Cisjordanie occupée et à Israël, 23 Palestiniens, dont trois femmes et quatre enfants, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes lors de manifestations, d'affrontements, de perquisitions, d'attaques et d'attaques présumées contre des Israéliens et d'autres incidents, et 541 Palestiniens, dont 30 femmes et 80 enfants, ont été blessés. Des colons israéliens et d'autres civils ont perpétré quelque 66 attaques contre

des Palestiniens, faisant neuf blessés et endommageant des biens palestiniens.

Au total, 12 Israéliens, dont deux femmes, ainsi que trois ressortissants étrangers, ont été tués et 82 Israéliens, dont six enfants et quatre femmes, ainsi qu'un ressortissant étranger, ont été blessés par des Palestiniens au cours d'attaques à l'arme à feu, à l'arme blanche et à la voiture-bélier, d'affrontements, ainsi que dans des incidents impliquant des jets de pierres et de cocktails Molotov, entre autres. Au total, les Palestiniens ont commis quelque 104 attaques contre des civils israéliens, qui ont fait des blessés et endommagé des biens israéliens.

Quatre attentats terroristes ont été commis en l'espace de deux semaines en Israël – les plus meurtriers depuis des années. Le 22 mars, un Arabe israélien a tué quatre civils israéliens, dont deux femmes, au cours d'une attaque commise dans la ville israélienne de Beersheba, avant d'être abattu par des civils israéliens. Une semaine plus tard, deux Arabes israéliens ont commis une attaque à l'arme à feu dans la ville israélienne de Hadera, tuant deux Israéliens et en blessant quatre autres, avant d'être abattus par les forces de sécurité israéliennes.

Le 29 mars, un Palestinien de Cisjordanie a abattu trois Israéliens et deux ressortissants étrangers et blessé 10 personnes lors d'une attaque commise dans la ville de Bnei Brak, dans le centre d'Israël. L'agresseur a été abattu par la police israélienne. Le 7 avril, un Palestinien du camp de réfugiés de Jénine, en Cisjordanie, a commis une attaque à l'arme à feu dans le centre de la ville israélienne de Tel-Aviv, tuant trois civils israéliens et faisant 14 blessés. À l'issue d'une intense chasse à l'homme, l'agresseur a été abattu par les forces de sécurité israéliennes le 8 avril.

À la suite des attaques commises en Israël, les autorités israéliennes ont considérablement renforcé la présence des forces de sécurité israéliennes le long de la barrière de séparation et ont intensifié les opérations militaires en Cisjordanie occupée.

Le 31 mars, deux Palestiniens, dont un garçon de 16 ans, ont été tués lors d'affrontements et d'échanges de tirs à Jénine durant une perquisition menée par les forces de sécurité israéliennes ; 20 Palestiniens ont été blessés.

Le 10 avril, les forces de sécurité israéliennes ont abattu une Palestinienne désarmée et malvoyante qui courait les bras levés en direction d'un de leurs points

de contrôle près de Houssan. Les autorités israéliennes ont déclaré avoir ouvert une enquête sur cet incident.

Le même jour, les forces de sécurité israéliennes ont blessé par balle un Palestinien de 16 ans, qui est décédé des suites de ses blessures.

Le 13 avril, un Palestinien de 14 ans a été abattu par les forces de sécurité israéliennes pendant des affrontements à Houssan. Celles-ci ont affirmé que le garçon tentait de lancer un cocktail Molotov en direction des forces de sécurité israéliennes lorsqu'il a été abattu, ce que contestent des témoins oculaires palestiniens.

Plusieurs Palestiniens ont également été tués par les forces de sécurité israéliennes au cours de perquisitions, d'échanges de tirs et d'affrontements, notamment les 2 et 9 avril à Jénine ; le 10 avril à Bethléem et Jénine ; le 13 avril dans le village de Silouad, près de Ramallah, et à Naplouse ; le 14 avril à Kafr Dan, près de Jénine ; et le 18 avril dans le village de Yamoun, près de Jénine.

D'autres Palestiniens auraient été tués par balle dans le cadre d'attaques ou de tentatives d'attaque par les forces de sécurité israéliennes ou des civils israéliens le 31 mars près de la colonie de Newe Daniyyel et le 10 avril à Hébron.

Le 15 avril au petit matin, un grand nombre de Palestiniens se sont rassemblés sur l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa. Certains d'entre eux ont lancé des pierres, des pétards et d'autres objets lourds en direction des forces de sécurité israéliennes, qui ont utilisé des grenades assourdissantes, des balles à embout en mousse et des matraques, notamment contre des passants. Durant ces affrontements, plusieurs dizaines de Palestiniens sont entrés dans une mosquée de l'esplanade, et certains ont continué de lancer des pierres et des pétards en direction des forces de sécurité israéliennes. À la suite d'un face-à-face avec les occupants, la police israélienne est entrée dans la mosquée et a arrêté ceux qui s'y étaient barricadés. Durant ces affrontements, la structure de la mosquée a été endommagée.

Environ 160 Palestiniens ont été blessés, dont quatre femmes, 27 enfants et au moins un journaliste, et quelque 400 personnes ont été arrêtées, puis relâchées pour la plupart plus tard dans la journée. Selon les forces de sécurité israéliennes, trois policiers ont été blessés au cours de ces affrontements. La conduite des forces israéliennes a suscité la crainte d'un recours excessif à la force de leur part. Fait important, la prière de midi s'est déroulée le même jour sans incident majeur.

Au cours des jours suivants, d'autres affrontements plus limités ont été signalés sur les Lieux saints ainsi que dans la vieille ville et ses alentours. Quelque 52 Palestiniens ont été blessés par les forces de sécurité israéliennes dans ces incidents et 10 Israéliens ont été blessés par des Palestiniens dans le cadre de deux incidents distincts. Le 19 avril, les autorités israéliennes ont décidé, conformément à la pratique établie, que les non-musulmans ne seraient pas autorisés à se rendre sur l'esplanade des Mosquées entre le vendredi 22 avril et la fin du mois du ramadan.

Malgré les tensions, globalement, des centaines de milliers de musulmans, de juifs et de chrétiens ont pu célébrer les jours saints dans la vieille ville et ses alentours dans un climat relativement pacifique et sans nouvelle escalade.

Je réaffirme que les auteurs de tous les actes de violence doivent en être tenus pour responsables et être promptement traduits en justice. Les forces de sécurité doivent faire preuve de la plus grande retenue et n'avoir recours à une force létale que lorsque c'est absolument inévitable pour protéger des vies humaines. Je suis particulièrement consterné de constater que des enfants continuent d'être tués et blessés. J'exhorte les autorités israéliennes à mener des enquêtes approfondies et transparentes sur tous les cas présumés de recours excessif à la force.

Dans le contexte de la poursuite des activités de colonisation et des pressions que continuent de subir les communautés palestiniennes en Cisjordanie occupée, ainsi que de l'aggravation des tensions, les violences impliquant des colons sont restées élevées, en particulier après les attentats terroristes commis en Israël.

Le 10 avril, des dizaines de Palestiniens ont vandalisé et incendié un lieu saint israélite situé en zone A dans la ville de Naplouse, en Cisjordanie, avant d'être dispersés par les forces de sécurité palestiniennes. Le saccage de sites religieux est inacceptable et pourrait provoquer une nouvelle escalade de la situation. J'appelle toutes les parties à veiller à ce que les sites religieux et les lieux de culte soient respectés et protégés.

En ce qui concerne les faits nouveaux liés à la colonisation, le 27 mars, des membres d'une organisation de colons israéliens, accompagnés de la police israélienne, ont investi le premier étage d'un bâtiment historique de la vieille ville de Jérusalem. Cette saisie des colons est intervenue alors qu'une procédure judiciaire est en cours pour déterminer qui,

de l'organisation de colons ou du Patriarcat orthodoxe grec, est propriétaire du bien. Dans une déclaration publiée le 29 mars, le Patriarcat a qualifié cette saisie de menace pour la pérennité du quartier des chrétiens à Jérusalem.

Le 19 avril, des milliers de militants israéliens, accompagnés de membres de la Knesset représentant la droite israélienne, ont défilé jusqu'à la colonie de Homesh, qui avait été évacuée, pour exiger son rétablissement. Avant ce défilé, les forces de sécurité israéliennes avaient temporairement fermé la route principale et bloqué l'entrée de plusieurs villages, provoquant des affrontements avec les Palestiniens. Au moins 14 Palestiniens ont été blessés par des balles en caoutchouc à noyau métallique. Je rappelle que toutes les colonies de peuplement sont illégales au regard du droit international et qu'elles constituent un obstacle majeur à la paix.

Avant et pendant le mois de ramadan, le rythme des démolitions de maisons palestiniennes a ralenti. Globalement, durant la période considérée, les autorités israéliennes ont démolit, confisqué ou forcé les propriétaires à démolir 27 structures appartenant à des Palestiniens en zone C, et une à Jérusalem-Est occupée, entraînant le déplacement de huit Palestiniens, dont quatre enfants. Ces démolitions ont été effectuées au motif que les intéressés ne disposaient pas de permis de construire délivrés par Israël, lesquels sont pratiquement impossibles à obtenir pour les Palestiniens. Le 30 mars, la Cour suprême d'Israël a décidé de reporter d'environ six mois une décision concernant la démolition potentielle de 38 maisons dans le village palestinien de Oualaja, à proximité de Jérusalem, invoquant les progrès constatés dans les discussions entre résidents palestiniens et autorités israéliennes concernant l'élaboration d'un plan de construction et de zonage pour le village. Je demande aux autorités israéliennes de mettre fin à la démolition de biens palestiniens, ainsi qu'au déplacement et à l'expulsion des Palestiniennes et des Palestiniens, et d'approuver davantage de projets qui leur permettraient de bâtir en toute légalité et de répondre à leurs besoins en matière de développement.

S'agissant de Gaza, la situation humanitaire et économique et les conditions de sécurité restent vivement préoccupantes. Les Palestiniens de Gaza continuent de souffrir des lourdes restrictions économiques et à la circulation imposées depuis des années par le régime de bouclage israélien, ainsi que de la nature du gouvernement du Hamas et de la menace permanente de

violence. Après plusieurs mois sans tirs de roquettes, les militants de Gaza ont lancé cinq roquettes en direction d'Israël, dont une a atterri dans la ville israélienne de Sderot, faisant des dégâts matériels. Quant aux autres, soit elles ont été interceptées par le système Dôme d'acier, soit elles ont prématurément terminé leur course dans la bande de Gaza, soit elles ont atterri sur des terrains non bâtis en Israël.

En représailles, les Forces de défense israéliennes (FDI) ont mené des frappes aériennes contre ce qu'elles ont déclaré être des cibles du Hamas dans la bande de Gaza, sans qu'aucun blessé ne soit signalé. À la suite des tirs de roquettes, les 24 et 25 avril, les autorités israéliennes ont interdit aux travailleurs et commerçants palestiniens d'entrer en Israël par le point de passage d'Erez. Je rappelle que les tirs aveugles de roquettes en direction de centres de population israéliens sont une violation du droit international et doivent cesser immédiatement.

Certains faits nouveaux positifs ayant trait aux déplacements à destination, en provenance et à l'intérieur de la bande de Gaza ont eu lieu pendant la période considérée. Le 27 mars, le Gouvernement israélien a approuvé la délivrance de 20 050 permis d'entrée en Israël pour les travailleurs palestiniens de Gaza, en plus des quelque 2 500 permis déjà délivrés à des commerçants et hommes d'affaires. Le Gouvernement a également affecté quelque 12 millions de dollars à l'amélioration des points de passage entre Gaza et Israël, la quantité de marchandises sortant de Gaza se maintenant à un niveau relativement élevé.

Par une autre décision, les autorités israéliennes ont autorisé l'acheminement d'équipements médicaux essentiels, tels que des appareils de radiographie mobiles, et assoupli les restrictions sur l'importation à Gaza de 56 articles de communication, dont un grand nombre sont courants. Par ailleurs, à la suite d'un accord entre l'Autorité palestinienne et Israël, les préparatifs sont en cours pour faciliter, dans le cadre du Mécanisme pour la reconstruction de Gaza, l'entrée dans la bande des matériaux et équipements à double usage nécessaires pour réparer et entretenir les bateaux de pêche gazaouites, dans le cadre de la revitalisation du secteur de la pêche. Le succès de cette initiative devrait ouvrir la voie à un assouplissement similaire des restrictions en place dans d'autres secteurs.

La reconstruction des maisons entièrement ou partiellement endommagées durant la flambée de violence de mai 2021 se poursuit, quoique lentement, du

fait, pour l'essentiel, d'un manque de fonds. Fait nouveau, au cours de la période considérée, environ 3 000 tonnes de ronds à béton sont entrées à Gaza par le point de passage de Rafah, contrôlé par l'Égypte. Ces évolutions sont certes les bienvenues, mais toutes les parties doivent prendre des mesures supplémentaires pour développer encore l'accès et le commerce et améliorer les perspectives de développement économique de la bande de Gaza.

La situation budgétaire de l'Autorité palestinienne reste précaire. Alors que les recettes de l'Autorité palestinienne ont augmenté ces derniers mois, ses dépenses continuent de croître et un appui budgétaire suffisant des donateurs n'est pas au rendez-vous, en conséquence de quoi l'Autorité a de plus en plus de mal à faire face aux encours de dette et à réaliser des investissements cruciaux dans l'économie et la population.

Depuis le début du conflit en Ukraine, la hausse des prix et les perturbations du marché observées dans tout le Moyen-Orient menacent les niveaux de sécurité alimentaire des familles vulnérables dans le Territoire palestinien occupé. Le coût de la distribution trimestrielle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a augmenté de 42 % depuis fin 2021 à Gaza, où l'ONU assure près de 60 % d'un approvisionnement alimentaire qui, en plus de répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire, constitue un facteur clef de stabilisation. La flambée des prix des matériaux de construction à l'international affectera également les efforts de reconstruction dans toute la Palestine et à Gaza. Hors financement supplémentaire, le Programme alimentaire mondial et l'UNRWA ne seront pas en mesure de répondre aux besoins alimentaires de la population palestinienne cette année, ce qui pourrait avoir un impact déstabilisant sur tout le Territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza. Je relaie l'appel du Secrétaire général à appuyer d'urgence l'UNRWA, qui reste confrontée à une situation financière critique.

Les parties, ainsi que les partenaires régionaux et internationaux, doivent travailler de concert pour permettre à l'Autorité palestinienne de retrouver une position budgétaire plus solide, tout en remédiant aux problèmes systémiques plus larges. Nous avons assisté ces derniers mois à des initiatives et une coopération israélo-palestinienne encourageantes pour régler les difficultés économiques, mais une stratégie cohérente

est requise pour garantir la pérennité des progrès enregistrés. Des changements politiques et des initiatives visant à mieux réglementer l'interdépendance économique entre Israéliens et Palestiniens et à promouvoir une gouvernance plus efficace et intégrée sont indispensables.

En ce qui concerne la région, le 21 avril, la Jordanie a convoqué une réunion ministérielle de la Ligue des États arabes pour discuter des tensions sur les Lieux saints. À l'issue de la réunion, le Comité ministériel a publié une déclaration appelant au respect du statu quo juridique et historique.

Le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie se maintient sur fond de conditions de sécurités précaires, marquées par des violations, par les deux parties, de l'Accord de 1974 sur le dégageant des forces israéliennes et syriennes. Comme toujours, les faits nouveaux de ce type s'accompagnent d'un risque d'escalade.

Le Liban prépare les élections législatives qui se tiendront le 15 mai. L'ONU continue d'appuyer les préparatifs opérationnels enclenchés par les autorités, en encourageant la participation politique des femmes et en exhortant à s'abstenir de tout discours de haine pendant la campagne. Le 7 avril, le Fonds monétaire international a annoncé avoir conclu avec le Gouvernement libanais un accord au niveau des services qui permettrait de débloquent une aide financière d'environ 3 milliards de dollars, sous réserve de la mise en œuvre de réformes de grande envergure. En cette période sensible de tensions continues en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, je m'inquiète que, aux premières heures de la matinée aujourd'hui, une roquette ait été tirée à travers la Ligne bleue en direction d'Israël. Aucun groupe n'a revendiqué cette attaque. Les FDI ont répliqué par des tirs d'artillerie en direction du Liban. Aucune victime n'a été signalée, et j'exhorte toutes les parties à la retenue. La Force intérimaire des Nations Unies au Liban poursuit ses échanges avec l'Armée libanaise pour qu'elle intensifie ses opérations de lutte contre les tirs de roquettes afin d'empêcher de nouveaux incidents de ce type et de contribuer à la stabilité le long de la Ligne bleue.

La violence et l'escalade des tensions au cours du mois dernier ont souligné une fois de plus que les efforts visant à gérer le conflit ne sauraient se substituer à des progrès réels en vue de son règlement. Nous devons nous atteler sans plus tarder à apaiser les tensions et à maintenir le calme. En parallèle, des efforts collectifs sont nécessaires pour s'attaquer aux moteurs du conflit.

Il est essentiel de réduire la violence et de mettre un terme aux activités de colonisation, tout en consolidant la stabilité budgétaire de l'Autorité palestinienne et en renforçant les institutions palestiniennes. Les mesures visant à améliorer les conditions économiques doivent être mises en œuvre de manière à jeter les bases d'un retour à un véritable processus politique. Qu'il me soit permis de répéter ce que j'ai dit au Conseil la semaine dernière, à savoir qu'une grave escalade est évitable. Un calme durable peut créer les conditions d'une discussion plus sérieuse sur de nouvelles améliorations et perspectives, et j'exhorte les parties à maintenir le calme afin que la dernière semaine du ramadan puisse être célébrée sans interruption.

Cela dit, nous ne devons pas perdre de vue l'impératif de mettre fin à l'occupation et de progresser vers une réalité à deux États. L'objectif ultime reste clair : deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux résolutions de l'ONU et au droit international. L'ONU reste déterminée à aider les Israéliens et les Palestiniens à avancer vers cet avenir, alors même qu'ils s'emploient à répondre à des préoccupations et à des besoins urgents d'ordre politique, de sécurité, économique et humanitaire. Nous continuerons à travailler avec les parties et avec les partenaires régionaux et internationaux pour atteindre cet objectif.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je vous félicite, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de son exposé et des efforts qu'il déploie à ce stade critique. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude à tous les pays de notre région et au-delà, ainsi qu'au Secrétaire général, pour avoir pris la défense du statu quo historique et juridique à Jérusalem.

En ces semaines saintes, dans la plus sainte des terres, son identité nous est rappelée. C'est une terre de diversité et de pluralisme, non d'exclusion et d'exclusivité. Tout dans son ADN rejette le monopole et la discrimination. Elle est à peine visible sur la carte du monde, mais son importance rayonne aux quatre

coins du globe. Et en son cœur se trouve Jérusalem, Al-Qods, où chaque rue et chaque pierre témoignent de l'histoire singulière qui est la sienne. Chaque année, des milliers de chrétiens orthodoxes se rendent au Saint-Sépulcre pour voir le Feu sacré, symbole de la résurrection du Christ. Israël a décidé de perturber cette tradition religieuse millénaire, en limitant fortement le nombre de croyants autorisés à se rendre sur le site. Et pourtant, Israël prétend qu'il respecte le statu quo historique. Il y a quelques jours, les forces d'occupation israéliennes ont à nouveau pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, tirant sur les fidèles et profanant la mosquée de leurs bottes militaires et de leur violence. Quelque 200 Palestiniens ont été blessés, dont des femmes et des enfants, et plus de 400 personnes ont été arrêtées. Et pourtant, Israël prétend qu'il respecte le statu quo historique.

De toute évidence, les responsables israéliens sont les seuls à croire que de telles actions sont autre chose qu'une violation flagrante du statu quo historique. Lorsque ses actions illégales et violentes ont été condamnées, Israël a eu recours à sa justification favorite : la sécurité. C'est la justification passe-partout : la sécurité pour justifier l'occupation illégale ; la sécurité pour justifier un déplacement forcé ; la sécurité pour justifier un blocus inhumain ; la sécurité pour justifier le meurtre d'enfants sur le chemin de l'école ; la sécurité pour justifier le bombardement de quartiers entiers ; la sécurité pour justifier l'attaque de notre peuple, de notre terre, de nos lieux saints.

Et au cas où cela ne suffirait pas à dissuader les pays de le critiquer, Israël a qualifié nos fidèles de terroristes. Il n'y a là rien de surprenant, car Israël accuse même nos organisations non gouvernementales humanitaires et des droits de l'homme, nos défenseurs des droits de l'homme et nos manifestants civils pacifiques de terrorisme. Ces déformations de la réalité sont sans fin, offensantes et dangereuses. Les extrémistes juifs et les colons ne sont pas de simples visiteurs, comme le prétend Israël. Ils poursuivent en fait leurs propres visées lorsqu'ils pénètrent sur le Haram el-Charif. Ils cherchent à en prendre le contrôle. Comment le savons-nous ? Il suffit de les écouter. Ils ne dissimulent pas leurs intentions. Ils les proclament. Lorsque les forces israéliennes les autorisent à entrer sur le site et leur fournissent protection et soutien, elles le font en connaissance de cause. Faire mine de ne pas comprendre l'indignation provoquée par de tels assauts contre le Haram el-Charif, alors que cela déclenche à chaque fois la même réaction, est scandaleux.

Mais le fait que cette situation se produit chaque année ne soulève-t-il pas une question simple ? Pourquoi les forces d'occupation sont-elles là ? C'est ce qu'Israël espère que les gens oublieront – que Jérusalem-Est est occupée et annexée illégalement, en violation de la Charte des Nations Unies. Israël n'a aucun droit légitime ni aucune souveraineté sur aucune partie du Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Il n'a aucune autorité sur le Haram el-Charif, où le statu quo historique et juridique doit être maintenu et où l'autorité du Waqf islamique et la garde du Royaume hachémite de Jordanie doivent être respectées.

Ne nous méprenons pas. Israël ne s'attaque pas seulement à un lieu saint musulman ou chrétien, au mépris total des sentiments non seulement des musulmans et des chrétiens palestiniens, mais aussi des musulmans et des chrétiens du monde entier. Il vise également l'identité palestinienne de la ville. C'est cela son véritable ennemi. Israël proclame la ville comme sa capitale éternelle et indivisible, mais les Palestiniens de la ville, leur foi, leurs traditions, leur existence, sont foulés aux pieds, considérés comme un défi constant à cette proclamation et traités comme tels. Israël est l'occupant. Il en donne l'impression et se comporte comme tel à Jérusalem-Est. Il érige des postes de contrôle militaires, procède à des arrestations massives et déplace de force les fils et les filles de cette terre. Il poursuit sa tentative de déraciner notre nation de ses terres ancestrales. On aurait pu penser qu'à ce stade, Israël aurait compris qu'aucune puissance sur terre – je répète, aucune puissance sur terre – n'est capable d'accomplir un tel exploit, quel que soit le nombre de crimes qu'il est prêt à commettre.

Chaque jour, Israël tue des Palestiniens, opprime des Palestiniens, déplace des Palestiniens. Pourtant, d'une manière ou d'une autre, il est toujours outré quand ils réagissent, quand nous réagissons. Il affirme ensuite que ses agissements violents, répressifs et cruels sont justifiés par leurs réactions. L'histoire nous a toutefois appris qu'indépendamment de leurs comportements respectifs, une puissance coloniale et un peuple colonisé, l'occupant et l'occupé, l'opresseur et l'opprimé ne peuvent jamais être mis sur le même pied. Rien ne justifie le colonialisme et l'apartheid, rien ne justifie l'oppression d'une nation entière et la privation de son droit à l'autodétermination.

Nous cherchons à emprunter une voie pacifique vers la liberté et nous y demeurons attachés. La communauté internationale et le Conseil de sécurité ont la responsabilité de nous aider à tracer cette voie et

d'empêcher Israël de continuer à y faire obstacle. Ils ont la responsabilité de garantir au peuple palestinien une protection internationale, y compris à Jérusalem-Est, ou de lui fournir les moyens de se défendre contre une agression. Ils ont la responsabilité de mobiliser la volonté et les moyens nécessaires pour mettre fin à l'occupation et au conflit. Faute de telles perspectives, nul ne peut espérer autre chose que de nouvelles souffrances et le massacre d'innocents.

Le Conseil a adopté des résolutions visant à régler la question palestinienne. M. Wennesland nous a rappelé la position défendue par l'Organisation des Nations Unies, à savoir la fin de l'occupation et la réalisation de la solution des deux États sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec, bien évidemment, Jérusalem-Est comme capitale. Nous sommes reconnaissants à la communauté internationale d'être parvenue à ce consensus mondial. Ce qui manque à la communauté internationale, c'est la volonté politique de lui donner corps avec le même intérêt qu'elle manifeste à l'égard d'autres questions, au lieu de se montrer sélective ou de nous ignorer à l'heure de mettre en œuvre ce consensus mondial ainsi que le droit international applicable et les résolutions pertinentes.

Lorsque nous évoquons l'ordre multilatéral fondé sur des règles, nous ne parlons pas d'un ordre dans lequel l'un d'entre nous fixe les règles et les autres doivent y adhérer. Cela ne signifie pas non plus que des règles différentes sont appliquées en fonction de leur destinataire. Le seul ordre multilatéral envisageable est celui fondé sur le droit international. Il existe un seul ensemble de règles, une seule Charte des Nations Unies, une seule quatrième Convention de Genève, une seule Déclaration universelle des droits de l'homme, un seul ensemble de normes impératives. Israël contrevient-il à ces règles ? Israël viole-t-il les résolutions du Conseil de sécurité qui sont le reflet de ces règles ? Oui, et je suis certain que personne autour de cette table ne peut affirmer le contraire.

Aussi la question est-elle de savoir ce qui a été fait pour qu'Israël réponde des graves violations commises depuis des décennies. Qu'il me soit permis de reformuler ce que je viens de dire. N'est-il pas vrai que l'impunité dont jouit Israël n'a jamais été véritablement remise en cause et que c'est la principale raison pour laquelle Israël persiste dans son mépris du droit international ? Le deux poids, deux mesures, l'indignation sélective et le déni de justice ne feront que renforcer le désespoir et la colère, alors que c'est d'espoir dont nous avons

besoin. Le peuple palestinien demande au Conseil de sécurité pourquoi on permet à Israël d'échapper à toute conséquence. Comment peut-il commettre des meurtres au grand jour, en toute impunité et sous les yeux de tous, dans ce qui constitue peut-être le conflit le plus documenté au monde ? Pourquoi certains pays nous reprochent-ils de montrer Israël du doigt alors que la principale raison pour laquelle Israël est montré du doigt tient au fait qu'il n'a jamais été tenu responsable de ses actes, même de ceux que nous condamnons toutes et tous ici ?

Le droit international est parfaitement clair et, grâce au Conseil, un consensus international solide et cohérent s'est dégagé sur la manière de mettre fin à l'occupation et au conflit. Cependant, le Premier Ministre israélien s'oppose à la solution des deux États ; il réfute l'existence de territoires occupés ; il rejette les négociations et le mandat international ; et il affirme que ce dont les Palestiniens ont besoin, ce sont des emplois, et non des droits humains. Le Gouvernement israélien poursuit l'expansion des colonies de peuplement et la consolidation des Bantoustans palestiniens. Que compte faire le Conseil à ce sujet ? N'a-t-il pas un rôle à jouer ? Pourquoi le Conseil de sécurité a-t-il été créé, si ce n'est pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales ? Les événements qui surviennent dans notre région ne constituent-ils pas une menace pour la paix et la sécurité internationales ? Le Conseil se cantonne à un rôle d'observateur et répète ses déclarations sur une solution juste au conflit, mais il ne fait rien. Le Conseil n'a-t-il pas pour travail de faire respecter sa volonté et ses décisions mais aussi et surtout le droit international et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies ?

Nous défendons à l'unisson le consensus international dans les instances internationales, mais sur le terrain, ce sont les Palestiniens qui sont tués, qui sont déplacés, qui sont arrêtés, qui sont assiégés et qui souffrent. Leurs droits sont reconnus par le Conseil, mais ils sont bafoués sur le terrain, nous savons toutes et tous par qui. Les colonies de peuplement sont condamnées par le Conseil, mais elles continuent à s'étendre sur le terrain. Une solution des deux États fondée sur les frontières d'avant 1967 a été façonnée par le Conseil, mais elle est en train d'être détruite sur le terrain. Le statu quo historique a été affirmé par le Conseil, mais il est remis en question sur le terrain. Le fait est que, sans la volonté de faire respecter le droit sur le terrain, il ne saurait exister d'ordre fondé sur le droit international. Qu'est-ce qu'une loi qui ne protège pas un

peuple quand il en a le plus besoin ? Que vaut une loi si un bulldozer peut la remettre en cause et triompher ; si un tireur embusqué peut l'ignorer et triompher ; si un colon peut la brûler et triompher ? Que vaut une loi s'il n'existe aucun tribunal pour la faire respecter et aucun pouvoir pour l'appliquer ? On nous a dit que les outils manquaient. Jamais cette affirmation n'a été moins convaincante qu'aujourd'hui.

J'ai débuté mon intervention en évoquant le Feu sacré qui se manifeste chaque année pour célébrer la résurrection. Les Palestiniens et les Palestiniennes, où qu'ils soient, jour après jour, incarnent ce feu sacré, une lumière qui ne peut être éteinte. Lorsque certains pensent que les ténèbres l'ont emporté, le ciel s'éclaircit, ravivé par la foi et la résilience inaltérables de notre peuple, quels que soient les épreuves et les traumatismes qu'il est contraint d'endurer depuis maintenant un siècle. La Palestine est notre terre et nous comptons bien y rester, quoi qu'il advienne. Le jour où Israël acceptera cette réalité, la paix deviendra possible. Il appartient au Conseil de veiller à ce qu'Israël ne retarde pas plus longtemps cette perspective. La paix se fait et se défait sur le terrain. Les partisans de la paix devraient commencer par Jérusalem. En changeant la réalité là-bas, on la changera partout.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Erdan (Israël) (*parle en anglais*) : La semaine dernière, pour la première fois en 30 ans, les fêtes saintes des trois religions monothéistes du monde ont eu lieu le même jour, de telle sorte que la Pâque juive, Pâques et le ramadan ont été célébrés au même moment par les fidèles du monde entier. Si les fêtes ont été observées par des milliards de personnes, il y a un endroit où ce jour a revêtu une importance toute particulière : Jérusalem, capitale d'Israël et ville sainte du judaïsme, de la chrétienté et de l'islam. Ce jour particulier était l'occasion pour les musulmans, les juifs et les chrétiens d'exercer leur droit fondamental au culte pacifique dans l'État démocratique d'Israël. Il était l'occasion de montrer que les croyants des trois religions monothéistes pouvaient prier côte à côte dans la paix.

Malheureusement, les extrémistes palestiniens se sont servis de cette occasion de coexister pour inciter à la violence. Sans surprise, certains des membres du Conseil de sécurité et des Membres de l'ONU ont été prompts une fois de plus à donner du crédit aux mensonges et aux contrevérités. La vérité est la suivante : une émeute déclenchée par des centaines de terroristes palestiniens

sur le mont du Temple représentait une menace pour les fidèles tant musulmans que juifs qui se trouvaient au niveau du Mur occidental, et la police israélienne a donc dû intervenir, agissant avec une retenue exemplaire, tout en protégeant les personnes et en rétablissant l'ordre. Néanmoins, nombre de pays ont appelé les deux camps au calme, faisant par là une demande complètement détachée de la réalité. Cela n'a d'autre effet que de mettre le feu aux poudres, de favoriser la radicalisation et de récompenser les voyous qui poussent au chaos. L'idée même que des foules d'émeutiers violents encouragés par des groupes terroristes islamiques radicaux pourraient être placés sur la même échelle morale qu'une démocratie respectueuse de la loi, qui fait tout pour maintenir la paix, est ridicule. En fait, de telles comparaisons entretiennent directement le tissu de mensonges fabriqué par les groupes terroristes.

Ces fabrications ont été tissées afin d'exploiter la condamnation internationale dont Israël fait l'objet pour avoir agi précisément comme une démocratie le doit, avec retenue, respect et un recours minimal à la force, uniquement lorsque cela est nécessaire, pour garantir la sécurité et la liberté de culte. Non seulement Israël a fait preuve de retenue dans sa gestion de la foule de voyous palestiniens, mais il a aussi pris des mesures d'envergure et substantielles en vue de désamorcer la situation, appliquant les enseignements tirés du passé, notamment en interdisant aux juifs de se rendre sur le mont du Temple pendant les 10 derniers jours du ramadan et, suivant les recommandations de l'appareil de sécurité israélien, en interdisant également un défilé de drapeaux israéliens dans la vieille ville de Jérusalem. Hélas, voyant que certains ont décidé d'adopter le discours des terroristes au lieu de la vérité, je suis contraint de dire l'évidence.

Premièrement, Israël a toujours garanti la liberté de culte pour toutes les religions et la garantira toujours. D'ailleurs, le représentant palestinien a menti au sujet de la cérémonie chrétienne.

Deuxièmement, Israël est attaché à la protection des Lieux saints et au statu quo en vertu duquel les musulmans peuvent prier sur le mont du Temple tandis que les juifs et les chrétiens ne peuvent que s'y rendre en visite. Il n'y a pas et il n'y a jamais eu d'intention de revenir sur le statu quo.

Troisièmement, quand la violence met en danger des innocents et empêche les autres d'exercer leurs droits, Israël refuse de rester sans réagir. Pour cette raison même, lorsque des groupes terroristes comme

le Hamas, le Jihad islamique et le Front populaire de libération de la Palestine décident de semer le chaos dans les Lieux saints, la police israélienne agit. Israël ne laissera aucun groupe terroriste violer le statu quo ou inciter à la violence. Toutefois, alors que la police israélienne déploie des efforts considérables pour préserver le caractère saint du mont du Temple, les terroristes palestiniens font tout l'inverse. Ils profanent leur mosquée à coups de pierres et de bombes incendiaires, ils la profanent avec des barricades faites d'ordures, et ils la souillent par leurs émeutes et leur violence, tout cela pour prendre en otage le lieu saint et embraser Jérusalem pour gagner les faveurs politiques de la société palestinienne.

Les mensonges de ce discours fallacieux sont faciles à démonter. On dit qu'une image vaut mille mots, et la vérité au sujet du mont du Temple a été captée par d'innombrables objectifs. Une multitude de photos et de vidéos démontrent clairement que les terroristes et extrémistes palestiniens sont les seuls responsables de la violence sur le mont du Temple, tandis que la police israélienne mérite des louanges pour avoir rétabli la paix dans le respect. En fait, j'ai demandé de diffuser ces vidéos ici aujourd'hui, mais on me l'a malheureusement interdit. L'ONU doit évoluer avec l'époque et actualiser ses règles anachroniques afin de permettre la présentation de photos et de vidéos. Aujourd'hui, une image ou une vidéo, en particulier si elle provient d'une source fiable, vaut mille mots. C'est une des raisons pour lesquelles cette institution perd de plus en plus en pertinence. Même lorsque la vérité est si parfaitement claire, Israël est toujours mis en cause et de fausses comparaisons morales sont faites. Il est frustrant que, pareils à une autruche qui enterre sa tête dans le sable et refuse d'admettre la réalité, les organes internationaux puissent voir la vérité de leurs propres yeux mais choisissent d'y renoncer.

Le moment est venu d'arrêter de faire l'autruche. Les faits sont plus clairs que jamais. La Mission permanente d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies a envoyé aux membres du Conseil des vidéos montrant bien qu'Israël protège la liberté de culte alors que les terroristes palestiniens sont ceux qui la mettent en péril. Personne ne peut faire de comparaison morale tordue entre ces terroristes et Israël. Le discours fait de mensonges ne porte pas une once de vérité face aux sources de ces preuves si convaincantes. Les seuls à violer le statu quo sur le mont du Temple sont les groupes terroristes palestiniens qui font monter les tensions dans les Lieux saints.

Lorsque les gens acceptent aveuglément le discours selon lequel Israël empêche les musulmans d'exercer leur droit de prier, modifie le statu quo ou fait un usage excessif de la force, ils font leur le discours des radicaux palestiniens. Une fois que ce discours mensonger se propage, la lumière est braquée sur les terroristes palestiniens, et leurs actions violentes ne font que s'intensifier. La sympathie pour ces discours fallacieux encourage le Hamas et le Jihad islamique à enflammer la situation également en dehors de Jérusalem. Tout au long de ces derniers jours, des roquettes ont été tirées à l'aveugle depuis Gaza sur des villes et des civils palestiniens, et, pas plus tard que la nuit dernière, une roquette a été tirée sur Israël depuis le Liban. Où est l'ONU et pourquoi le Conseil ne condamne-t-il pas ces actions ? L'escalade résulte directement du fait que les États Membres propagent les mensonges des terroristes alors que la vérité est si flagrante, et c'est pourquoi les appels absurdes qui mettent les deux camps moralement à égalité doivent cesser. Néanmoins, je vais être clair. Le discours mensonger et le refus d'accepter la moindre présence juive à Jérusalem – sans parler de nos lieux saints – n'ont pas commencé la semaine dernière sur le mont du Temple. Ils ont commencé avant même la création d'Israël, et ils demeurent le principal et seul obstacle à la paix.

Israël est en proie à une vague de terrorisme qui a fait jusqu'à présent 14 victimes à Tel-Aviv, à Bnei Brak, à Hadera et à Beersheba en l'espace de quelques semaines. Bien que ces attaques horribles aient été perpétrées par différents groupes islamiques radicaux, tels que Daech, la Brigade des martyrs d'Al-Aqsa et le Jihad islamique, tous ces terroristes ont un point commun : la volonté d'assassiner des Juifs uniquement parce qu'ils sont juifs. Cette haine profondément ancrée n'est pas apparue du jour au lendemain. Elle est le résultat d'une culture de la haine qui existe depuis de nombreuses années sous l'Autorité palestinienne. L'incitation qui pousse les Palestiniens à devenir des *shahids* et à célébrer la mort d'Israéliens innocents est le principal obstacle à la paix. Néanmoins, en dépit des émeutes, de la violence, de l'incitation à la violence et du terrorisme, Israël fait tout son possible pour que la vie continue tant pour les Israéliens que pour les Palestiniens. Israël continue de permettre l'entrée de centaines de milliers de fidèles palestiniens au mont du Temple, tout en fournissant des permis de travail à plus de 100 000 Palestiniens travaillant en Israël.

Étant donné que l'objet de ces débats ne change jamais, ils devraient franchement s'appeler « La

question palestinienne, incluant rarement le Moyen-Orient », ce qui serait plus représentatif de la priorité numéro un de ce débat que « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne », l'intitulé officiel de cette question. Mais étant donné que ce titre n'a toujours pas été officiellement modifié, je tiens à aborder un sujet d'une urgence réelle et critique pour la stabilité régionale, qui est constamment négligé, malgré son importance.

Alors que le Conseil de sécurité passe le précieux temps consacré au Moyen-Orient à discuter des mensonges du Hamas ou de l'Autorité palestinienne, une véritable menace, de plus en plus grande, plane sur la sécurité régionale et pourrait bientôt causer des dommages dévastateurs. Toutefois cette menace n'est pas nouvelle pour le Conseil de sécurité. En fait, il s'agit d'une menace contre laquelle le Conseil s'est engagé à lutter à de nombreuses reprises. Pourtant, bien que des résolutions ont été adoptées et que des déclarations énergiques ont été faites, l'ONU et ses organes ont non seulement laissé la menace stagner, mais, par leur inaction, ils lui ont permis de croître de manière exponentielle. Le Hezbollah, le supplétif du terrorisme iranien, était autrefois une organisation terroriste, mais aujourd'hui, en raison de la négligence mondiale, il est devenu une armée terroriste.

Il y a 16 ans, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1701 (2006), qui, au paragraphe 8, lance un appel à

« [l']établissement ... d'une zone d'exclusion de tous personnels armés, biens et armes autres que ceux déployés dans la zone par le Gouvernement libanais et les forces de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ».

Depuis lors, le Hezbollah a décuplé son arsenal au Liban, avec plus de 150 000 roquettes et missiles. Il dispose désormais de drones militaires et d'usines d'armement, et a l'audace de lancer des drones sur Israël depuis la zone d'opérations de la FINUL. Le Hezbollah, avec l'aide de l'Iran, peut désormais transformer ses roquettes en missiles à guidage de précision. Même le Secrétaire général, dans un rapport publié vendredi dernier (S/2022/214), a déclaré que le Hezbollah est la milice la plus lourdement armée du pays et qu'il opère en violation directe de la résolution 1559 (2004). Il est devenu un État dans l'État, tout cela sous les yeux de la FINUL et du Conseil de sécurité. Si nous voulons éviter une catastrophe, il est certainement temps que le Conseil,

ses résolutions et ses forces agissent et demandent des comptes au Gouvernement libanais.

La FINUL dispose d'un budget annuel d'un demi-milliard de dollars et de 10 000 soldats. Néanmoins, malgré ces chiffres et le mandat clair qui est le sien, sa liberté de circulation est très limitée dans sa zone d'opérations. Lorsque la force de maintien de la paix ose s'aventurer dans des zones où se trouvent des infrastructures terroristes, principalement à l'intérieur et à proximité de maisons privées, son accès est limité et ses membres sont souvent violemment attaqués par des agents du Hezbollah. Il ne s'agit pas d'un phénomène marginal. Il s'agit d'un effort flagrant et organisé pour empêcher la FINUL de constater les capacités terroristes de plus en plus importantes du Hezbollah, en particulier dans les zones civiles. Malheureusement, le renforcement alarmant et sans entrave des capacités militaires que le Conseil s'est engagé à empêcher aura des répercussions considérables sur le Liban.

Conscient qu'il ne peut pas vaincre Israël sur le champ de bataille, le Hezbollah se constitue un arsenal de roquettes et de missiles à guidage de précision dans le seul but d'attaquer les lignes arrières, les civils et les infrastructures critiques d'Israël. Ces roquettes, leurs aires de lancement et autres munitions sont disséminées dans tout le Sud-Liban, la zone d'opérations de la FINUL, et elles sont dissimulées dans et sous les maisons et les infrastructures civiles. Le Hezbollah utilise les citoyens libanais comme boucliers humains pour ses missiles et ses roquettes. J'invite toutes les ambassadrices et tous les ambassadeurs désireux de voir de leurs propres yeux comment le Hezbollah utilise les infrastructures civiles libanaises pour dissimuler son arsenal de roquettes à demander à la Mission israélienne de leur faire parvenir nos notes de renseignement détaillées sur la question. Alors que les villages du Sud-Liban sont devenus des bases terroristes et qu'une maison sur 10 est un dépôt d'armes du Hezbollah, ce n'est désormais plus qu'une question de temps avant que cette grave menace stratégique pour Israël, la deuxième après l'arme nucléaire iranienne, ne force la main à Israël. Israël devra défendre ses citoyens. Si des mesures ne sont pas prises aujourd'hui, pas demain mais aujourd'hui, le prochain conflit avec le Hezbollah aura un coût très élevé. Le prix de la négligence d'aujourd'hui sera la destruction de demain.

Hélas, les priorités de ce débat, qui nous empêchent de discuter en profondeur des véritables menaces régionales, nous poussent à faire bien plus

qu'abstraction du renforcement des capacités militaires du Hezbollah. Le Hezbollah ne représente qu'un tentacule de terreur appartenant à une menace encore plus grande, à savoir l'Iran. Le Hezbollah est une des six armées terroristes supplétives que l'Iran finance et arme. Et l'Iran, premier État parrain du terrorisme dans le monde, utilise ces armées pour semer la mort et le chaos dans toute la région. En ce moment même, les centrifugeuses iraniennes avancées continuent de tourner. Dans quelques semaines à peine, le régime des ayatollahs aura enrichi suffisamment d'uranium pour fabriquer une bombe nucléaire. L'Iran, l'État Membre qui menace ouvertement Israël d'anéantissement, disposera dans quelques semaines de suffisamment d'uranium pour fabriquer une bombe nucléaire. Comment est-il possible que l'organe chargé de la sécurité mondiale ne consacre pas l'essentiel de ce débat sur le Moyen-Orient à la menace nucléaire iranienne ? Empêcher les islamistes radicaux d'acquérir des armes de destruction massive ne devrait-il pas être une priorité absolue du Conseil de sécurité ? Nous devons essayer d'imaginer à quoi ressemblera le Moyen-Orient lorsque les supplétifs terroristes de l'Iran pourront agir sous un parapluie nucléaire. La FINUL disposera-t-elle d'une quelconque liberté d'action lorsque le Hezbollah mettra la main sur des armes radiologiques tactiques ou bénéficiera de la protection de l'Iran ? À quel point les attaques des houthistes contre les itinéraires commerciaux internationaux et les infrastructures civiles seront-elles plus audacieuses lorsqu'elles bénéficieront d'un soutien nucléaire ? Alors que le monde reste passif face à cette menace très réelle et terrifiante, Israël ne restera pas les bras croisés. Israël a toute liberté d'agir partout, à tout moment et sans aucune contrainte, afin de défendre sa sécurité et son existence.

Nous vivons malheureusement dans une région instable. Néanmoins, nous sommes encore réunis autour de cette table aujourd'hui, à discuter des récits mensongers sur lesquels les Palestiniens radicaux voulaient que nous nous concentrions. Lorsque l'État démocratique d'Israël est mis sur un pied d'égalité avec les organisations terroristes, les récits mensongers des extrémistes sont légitimés et la violence terroriste ne fait que s'intensifier. Il faut mettre fin à ce cycle. Alors que ces débats restent entièrement centrés sur Israël, le Moyen-Orient est en train de devenir une poudrière. C'est un avertissement et, malheureusement, il n'y en aura peut-être pas beaucoup d'autres avant qu'une crise n'éclate dans la région. Le moment est venu de réparer le Moyen-Orient. Le moment est venu pour le Conseil de

sécurité de prendre des mesures concrètes. Le moment est venu pour nous tous de travailler de concert afin de garantir un avenir meilleur. L'État d'Israël implore toutes les personnes présentes d'œuvrer en faveur de la stabilité au Moyen-Orient et dans le monde.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé. Les États-Unis saluent sa coopération étroite avec toutes les parties pour promouvoir le calme et favoriser le dialogue.

Comme nous venons de l'entendre, des milliards de personnes dans le monde célèbrent ce mois-ci le ramadan, la Pâque juive et la Pâque chrétienne. Ces fêtes nous rappellent notre humanité et notre compassion communes. Malheureusement, nous avons assisté à une flambée de violence très préoccupante pendant ce qui devrait être une période de réflexion, d'introspection et de célébration commune.

Les États-Unis sont particulièrement préoccupés par les récents actes de violence commis à Jérusalem sur le Haram el-Charif/mont du Temple, qui devrait être un lieu de paix et de tranquillité. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir de tout acte et de tout discours provocateurs et à préserver le statu quo historique. Nous exhortons les responsables palestiniens et israéliens à coopérer pour apaiser les tensions et assurer la sécurité de tous, et nous nous félicitons des mesures prises récemment à cet égard. Nous saluons le rôle particulier que joue la Jordanie en tant que gardienne des lieux saints musulmans à Jérusalem et sa collaboration avec toutes les parties pour éviter une nouvelle escalade.

La récente vague de violence ne fait que souligner la nécessité d'élargir le dialogue et de s'engager sur la voie de la paix. Les États-Unis condamnent les tirs de roquettes effectués depuis Gaza et le Liban par des groupes militants qui cherchent à tirer profit de la situation à Jérusalem pour promouvoir leurs intérêts étroits. Nous devons tous condamner ces actions, qui risquent de déstabiliser davantage la situation.

Les États-Unis entretiennent des contacts diplomatiques avec toutes les parties, notamment par le biais de notre secrétaire d'État. La Secrétaire d'État adjointe par intérim pour les affaires du Proche-Orient, Yael Lempert, et le Sous-Secrétaire d'État adjoint

Hady Amr se sont également rendus dans la région pour travailler avec les parties et les pays voisins afin d'appeler au calme.

Je m'attends à ce que de nombreux États Membres apportent leur appui à la région au cours du présent débat public, mais je les invite à ne pas se contenter d'un appui rhétorique. À Gaza, les besoins en matière d'aide humanitaire, de reconstruction et de relèvement demeurent considérables. En raison de l'agression non provoquée du Président Poutine contre l'Ukraine, l'insécurité alimentaire pourrait encore s'aggraver dans les semaines à venir, tant à Gaza qu'en Cisjordanie, du fait de la hausse des prix des denrées alimentaires, du carburant et des autres produits de base. Au cours du sommet historique du Néguev, les dirigeants participant au processus de normalisation ont discuté de la manière dont ils pouvaient aider les Palestiniens de manière concrète et avoir un effet positif sur la vie quotidienne des Palestiniens. Dans cet esprit, nous encourageons tous les États Membres à apporter une assistance concrète, notamment par le biais de contributions financières à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, afin de répondre aux besoins des Palestiniens vulnérables.

Pour terminer, les États-Unis réaffirment leur ferme conviction selon laquelle les Israéliens et les Palestiniens ont tous droit au même degré de sécurité, de liberté, de perspectives d'avenir et de dignité. Mais pour donner corps à cette vision, les parties doivent déployer des efforts de bonne foi et la communauté internationale doit apporter un appui généreux. Le dialogue, la négociation et la coopération peuvent ouvrir la voie à un avenir meilleur pour toutes et tous. Ils peuvent préserver les perspectives de la solution des deux États, dans laquelle un Israël démocratique et juif vit dans la paix et la sécurité aux côtés d'un État palestinien viable et prospère. Les États-Unis restent fermement attachés à la solution des deux États et continueront de mettre tout leur poids derrière la recherche d'une paix durable et viable qui profite aux Israéliens comme aux Palestiniens. J'espère que tous les membres du Conseil se joindront à nous pour appuyer la voie de la paix.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de ses observations et des efforts qu'il déploie pour apaiser les tensions sur le terrain.

Notre priorité absolue doit être d'éviter une nouvelle escalade, comme celle que nous avons connue en mai dernier. Toutes les parties, y compris les

dirigeants politiques et religieux, doivent contribuer à apaiser les tensions. L'intégrité des Lieux saints et le statu quo historique à Jérusalem doivent être préservés et pleinement respectés, et nous saluons le rôle important joué par la Jordanie à cet égard.

Ceux qui ont une influence sur le terrain doivent avoir accès à des canaux de communication adéquats qui peuvent être utilisés pour éviter les malentendus. Le dialogue entre les chefs religieux doit également reprendre. Les grenades incapacitantes, les balles souples et les cocktails Molotov n'ont pas leur place dans une mosquée. Les forces de sécurité israéliennes doivent agir de manière proportionnée et dans le respect du droit international. Tous les civils doivent être protégés, en particulier les enfants. Les droits fondamentaux des Palestiniens et des Israéliens revêtent une importance égale.

Nous condamnons tous les actes de terrorisme, y compris ceux qui ont été perpétrés récemment à Tel-Aviv et ailleurs en Israël. Nous condamnons également les tirs de roquettes depuis Gaza vers le sud d'Israël.

Tout en relevant les défis immédiats sur le terrain, nous ne devons pas perdre de vue leurs causes profondes. L'occupation israélienne et les activités de colonisation, ainsi que la violence contre les civils, sont les moteurs de ce conflit. Il faut trouver des solutions à plus long terme et, surtout, un horizon politique. La Norvège reste attachée à la solution des deux États et poursuivra ses efforts à cette fin.

La Norvège organisera une nouvelle réunion du Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens à Bruxelles, sous les auspices de l'Union européenne, les 9 et 10 mai. Les rapports préliminaires indiquent que des progrès ont été réalisés sur plusieurs projets prioritaires définis à Oslo en novembre dernier. Les parties et les donateurs continueront donc d'examiner leur état d'avancement et fixeront des objectifs pour les efforts à fournir au cours du second semestre.

Il importe de renforcer l'Autorité palestinienne en tant que Gouvernement légitime et digne de confiance pour son peuple. Il faut également mettre en place des institutions qui fonctionnent bien, sont financièrement viables et fournissent des services publics essentiels au peuple palestinien. L'Autorité palestinienne doit mettre en œuvre les réformes nécessaires pour y parvenir.

Notre objectif reste de jeter les bases d'un État palestinien, dans le cadre de la solution des deux États pour mettre fin au conflit.

M. Agyeman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Coordonnateur spécial, M. Tor Wennesland, de son exposé sur la situation actuelle au Moyen-Orient et des efforts qu'il déploie pour faciliter la désescalade sur la question palestinienne.

Nous sommes tous profondément préoccupés par la situation extrêmement instable à Jérusalem. Les violents affrontements à la mosquée Al-Aqsa et dans l'enceinte du Haram el-Charif, qui ont commencé le vendredi 15 avril, pendant les célébrations sacrées du ramadan, de la Pâque juive et de la Pâque chrétienne, exigent une attention et un dialogue urgents. Nous notons également avec une profonde inquiétude les conséquences que les activités de ceux qui incitent à la violence ou se livrent à des actes de violence ont sur la liberté de culte au mont du Temple.

La récurrence des tensions et des violences autour des Lieux saints, qui ont fait des victimes tant chez les Palestiniens que chez les Israéliens, suscite de graves inquiétudes quant à la stabilité de la région du Moyen-Orient. Nous appelons donc à la préservation et au maintien du plein respect du statu quo historique et juridique des Lieux saints afin de préserver le caractère sacré des lieux de culte, de gérer l'accès, de garantir la liberté de culte et d'assurer la non-ingérence dans la pratique pacifique des croyances monothéistes du Moyen-Orient.

Le Ghana réaffirme également sa condamnation des récentes attaques violentes perpétrées par des militants en Israël contre des civils innocents, qui ont fait des morts et des blessés. Les objectifs déstabilisateurs de ces militants nuisent au consensus international en faveur d'une solution négociée pacifiquement.

Toutefois, le Ghana se félicite des divers efforts déployés pour parvenir à la réconciliation entre Israël et ses voisins. Nous encourageons à redoubler d'efforts en vue de la réalisation de la solution des deux États, dans le cadre de laquelle les Israéliens et les Palestiniens vivront côte à côte, en paix et à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, sur la base du droit international, des principes inscrits dans la Charte et des paramètres définis dans les nombreuses décisions du Conseil.

Toutefois, nous constatons avec inquiétude qu'Israël a fermé des passages frontaliers utilisés par les piétons, les travailleurs civils et les commerçants,

et demandons instamment l'assouplissement des restrictions et la réouverture de ces points de passage dès que possible, compte tenu des conséquences que cette fermeture peut avoir sur l'économie déjà précaire de la Palestine. Nous nous félicitons en revanche de l'engagement pris par le Gouvernement israélien de garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire pendant la période de fermeture et demandons que plus d'efforts soient fournis pour améliorer les conditions de vie du peuple palestinien. À cet égard, nous encourageons les parties à poursuivre leurs échanges quant à l'adoption de mesures concrètes qui pourraient avoir des retombées positives sur le quotidien des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza.

Étant donné la situation actuelle dans le territoire occupé et les défis qui se posent au Quatuor, le Conseil doit assumer sa responsabilité et faciliter un engagement renouvelé des parties à relancer un processus politique solide qui s'appuie sur les résultats des initiatives précédentes et qui tienne compte de la nécessité de définir clairement une voie politique qui mène à la solution des deux États.

Malgré la nature insoluble de ce conflit, nous sommes convaincus qu'il est possible de clore la question de Palestine qui se pose depuis des décennies. C'est pourquoi le Ghana continuera d'appuyer les efforts internationaux déployés pour parvenir à une paix juste, complète et durable entre Israël et la Palestine.

M. Kiboino (Kenya) (*parle en anglais*) : Étant donné la tournure qu'ont prise les événements ces dernières semaines, nous nous félicitons de l'exposé du Coordonnateur spécial Tor Wennesland. Le Kenya accueille favorablement également les activités de sensibilisation menées à un niveau élevé par le Secrétaire général et le Bureau du Coordonnateur spécial, ainsi que la disposition à dialoguer de cette question qu'ont manifestée les hauts responsables du Gouvernement israélien, de l'Autorité palestinienne et des principaux États voisins, notamment la Jordanie et l'Égypte, qui ont une influence immédiate sur le terrain.

Je tiens à réaffirmer que le Kenya reste attaché à promouvoir la fin de ce conflit prolongé, qui s'est avéré très lourd de conséquences néfastes.

Les fêtes religieuses musulmane, juive et chrétienne observées ces jours-ci devraient être une période de paix et de réflexion. Pourtant, année après année, ces jours saints sont entachés de violences

récurrentes qui ont entraîné la mort de civils, dont des enfants.

Le Conseil continue de se réunir depuis de nombreuses décennies dans un contexte de paix fragile caractérisé par des cycles d'escalade de la violence suivis d'appels au calme, à la désescalade et aux cessez-le-feu. Il est peut-être temps de changer d'approche.

Bien évidemment, le Kenya est conscient que les recommandations et principes issus de la mobilisation de longue date du Conseil, notamment les piliers détaillés énoncés dans la résolution 2334 (2016), lorsqu'ils seront pleinement mis en œuvre, contribueront à encadrer la vision d'un règlement pacifique négocié et la concrétisation de la solution des deux États, avec un État palestinien viable basé sur les lignes de 1967 ; que l'action importante de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement reste vitale pour la stabilité de la sous-région ; que les canaux, tant officiels que de proximité, qui œuvrent à favoriser un climat propice à la paix, les efforts de médiation et de relèvement à Gaza, et le renforcement de la coopération économique et en matière de sécurité entre les autorités israéliennes et palestiniennes, constituent d'importantes mesures concrètes de renforcement de la confiance ; et que les appels à la cessation des activités israéliennes de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et au respect des obligations découlant du droit international, notamment les modalités permettant de garantir la sécurité et la protection de la population civile, resteront cruciaux.

Cela dit, nous estimons que le Conseil doit dépasser les échanges cycliques et, à bien des égards, stagnants, qui prévalent actuellement. Je fais donc deux propositions sur ce qu'il faut privilégier pour sauvegarder les droits et la sécurité des Palestiniens et des Israéliens.

Premièrement, il faut continuer de condamner fermement les entités qui appellent à l'application des droits et libertés fondamentaux mais qui continuent de les violer au sein de leur propre communauté, parmi eux le Hamas, le Jihad islamique palestinien et d'autres groupes militants affiliés. Il faut mener un examen plus minutieux et s'attaquer aux mécanismes et aux filons de l'approvisionnement en armes et en fonds de ces activités, y compris le barrage de roquettes tirées depuis Gaza et l'attaque terroriste du 7 avril à Tel-Aviv, que le Hamas s'est empressé de saluer et de glorifier. Nous réaffirmons qu'aucune cause, quels que soient

les droits qu'elle défend, ne peut justifier que des civils et des infrastructures civiles soient délibérément pris pour cible.

Deuxièmement, le droit à l'autodétermination des Palestiniens est étroitement lié au droit à la liberté de pratiquer sa religion. Ce lien doit absolument faire partie des fondements d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

Nous sommes préoccupés par les émeutes et les actes d'agression qui se sont produits récemment dans la vieille ville, à l'intérieur et aux environs des Lieux saints de Jérusalem, notamment la mosquée Al-Aqsa. Le statut historique et juridique de Jérusalem doit être respecté et défendu par toutes les parties.

Nous prenons note des mesures prises par les leaders politiques, religieux et communautaires appelant à garantir la sécurité des Lieux saints et à respecter leur caractère sacré. À cet égard, les efforts visant à contenir la prolifération des provocations, de la désinformation et de l'incitation à la violence des extrémistes sont importants pour atténuer les actions qui ne servent qu'à alimenter les tensions et à heurter les sensibilités religieuses, ce qui déstabilise encore davantage la situation, comme en témoignent les événements de mai dernier.

Nous faisons ces observations non pas pour établir des équivalences biaisées, mais pour appeler à un mouvement réel, à des solutions à plus long terme et à des résultats tangibles qui soient conformes aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans les résolutions du Conseil.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, de son exposé instructif sur la situation dans la région du Moyen-Orient.

Nous continuons à suivre de près l'évolution de la situation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est dans le contexte des affrontements en cours dans l'enceinte de la mosquée Al-Aqsa, au cours desquels plus de 152 Palestiniens ont été blessés après que les forces de sécurité israéliennes ont utilisé des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc contre les manifestants. Nous exprimons notre profonde inquiétude face à l'escalade des tensions observée sur fond de flambée générale de la violence dans les villes israéliennes, qui a fait plus de 40 morts, Israéliens et Palestiniens confondus, au cours du mois dernier.

À cet égard, nous notons qu'il faut faire preuve de retenue et s'abstenir de toute mesure provocatrice et de toute action unilatérale afin d'éviter que se reproduise le scénario de mai dernier, lorsque les émeutes à Jérusalem ont dégénéré en affrontements militaires violents, qui ont duré plusieurs jours, entre Palestiniens et Israéliens.

Nous rappelons une fois de plus que la violation du statu quo historique et juridique sur les Lieux saints est inacceptable, et nous soulignons le rôle stabilisateur que joue le Royaume hachémite de Jordanie, historiquement responsable de protéger les lieux saints musulmans de Jérusalem et de garantir leur libre accès.

Comme nous l'a dit M. Wennesland, la situation est aggravée par la politique de peuplement agressive d'Israël en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui est contraire au droit international. Par exemple, les procédures visant à autoriser l'expansion de 132 colonies sont en voie d'aboutir. Rien que l'année dernière, Israël a lancé la construction de 1 270 logements pour colons, et des appels d'offres ont été annoncés pour la construction de 3 467 logements supplémentaires en Cisjordanie, et de plus de 500 à Jérusalem. Plus de 140 avant-postes de colonies existent encore, même s'ils sont illégaux, y compris dans le système juridique israélien.

Les projets de colonisation dans le Golan syrien occupé sont également susceptibles de déstabiliser toute la région. Nous assistons à une augmentation considérable des actes de violence commis par les colons avec la connivence des autorités israéliennes.

Nous appelons Israël à renoncer à des mesures radicales qui visent à créer des réalités irréversibles sur le terrain, notamment la démolition de maisons de Palestiniens, la confiscation de leurs biens et les arrestations arbitraires. Nous l'engageons également à reprendre le processus de paix sur la base du cadre juridique internationalement reconnu.

L'absence de règlement de la question palestinienne est la raison fondamentale pour laquelle le Moyen-Orient connaît régulièrement des flambées de tension et des cycles d'escalade de la violence. Les récents événements survenus à Jérusalem montrent clairement qu'il est urgent de résoudre le conflit israélo-palestinien. Afin d'éviter une telle récurrence des affrontements armés, les efforts internationaux et régionaux doivent se concentrer sur la création de conditions propices à la relance de négociations directes entre Palestiniens et Israéliens dans le cadre de la solution convenue de deux

États, la Palestine et Israël, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité à l'intérieur des frontières de 1967.

Dans le même temps, nous sommes convaincus de la nécessité d'intensifier les efforts multilatéraux pour créer un environnement favorable aux négociations. Pour notre part, nous continuons de dialoguer avec les Palestiniens et les Israéliens, ainsi qu'avec les acteurs régionaux et internationaux. Le 18 avril, le Président russe Vladimir Poutine a eu un entretien téléphonique avec le Président palestinien Mahmoud Abbas, au cours duquel il a souligné l'importance de relancer le dialogue direct entre la Palestine et Israël, notamment sous les auspices des médiateurs internationaux du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Nous réaffirmons une nouvelle fois notre volonté de collaborer avec nos partenaires du Quatuor afin de renforcer l'efficacité des travaux de ce format, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité. Dans le même temps, nous soulignons qu'il importe de garantir la coordination entre les médiateurs internationaux et les partenaires régionaux. C'est précisément cette préoccupation qui a conduit la Russie à proposer de tenir une réunion ministérielle élargie du Quatuor, à laquelle participeraient également les principaux membres de la Ligue des États arabes.

Nous soulignons par ailleurs qu'il est impossible de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient sans rétablir l'unité interpalestinienne sur la base de l'Organisation de libération de la Palestine. Nous sommes prêts à travailler avec d'autres parties intéressées, en premier lieu nos amis égyptiens, pour apporter l'aide nécessaire à cette fin.

La Russie continuera d'œuvrer pour faciliter le consensus international et coordonner des actions communes afin de trouver une solution juste au problème palestinien. Nous sommes déçus que nos collègues du Quatuor refusent encore et toujours de coopérer pour relancer le processus de règlement du conflit au Moyen-Orient. Selon nous, les tentatives de monopoliser ce processus et d'imposer une paix économique aux Palestiniens en lieu et place de la réalisation de leurs aspirations à la création d'un État souverain, n'apporteront aucun résultat concret.

À notre grand regret, nous avons de nouveau entendu aujourd'hui certaines délégations tenter d'éluder leurs responsabilités en accusant la Russie de provoquer une crise alimentaire imminente, notamment au Moyen-Orient. Nous y voyons une tentative de détourner

l'attention des erreurs de calcul des États occidentaux. Ces derniers ont en effet imposé des sanctions et des mesures coercitives unilatérales qui sont précisément à l'origine de la situation actuelle. S'ils le souhaitent, nos collègues occidentaux peuvent facilement résoudre ce problème. Nul besoin de débiter des discours creux et d'induire en erreur les membres du Conseil de sécurité.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) :
Nous souscrivons pleinement à l'exposé présenté par le Coordonnateur spécial Tor Wennesland.

Le Conseil doit réfléchir très sérieusement à la manière de remédier à la situation extrêmement préoccupante sur le terrain. À cet égard, nous nous faisons l'écho de l'observation formulée par le Coordonnateur spécial selon laquelle une grave escalade est évitable.

Comme l'a dit le Secrétaire général, cette période de fêtes religieuses pour les musulmans, les juifs et les chrétiens doit être synonyme de paix et de réflexion. L'Irlande est vivement préoccupée par les violences qui ont éclaté à Jérusalem au cours des deux derniers week-ends, en particulier au Haram el-Charif/mont du Temple.

L'Irlande réaffirme que le statu quo régissant les Lieux saints à Jérusalem doit être maintenu, dans le plein respect du rôle de gardien de la Jordanie, afin de garantir le droit de culte existant. L'usage excessif et disproportionné de la force par les forces de sécurité israéliennes exacerbe une situation déjà tendue.

Le Coordonnateur spécial a fait état du nombre de Palestiniens tués ou blessés ces dernières semaines au cours d'attaques perpétrées dans toute la Cisjordanie. Nous restons extrêmement préoccupés par les pertes en vies humaines parmi les civils, dont des femmes et des enfants. Israël, en tant que Puissance occupante, doit veiller à ce que ses forces de sécurité fassent preuve de la plus grande vigilance afin d'épargner la vie des civils.

Il ne fait aucun doute pour l'Irlande que les conflits non résolus, en particulier ceux qui n'ont pas d'horizon politique, engendrent instabilité, extrémisme et violence. L'Irlande se joint aux autres membres du Conseil pour condamner le terrorisme et toutes les attaques dirigées contre des Israéliens et des Palestiniens innocents. Nous ne sous-estimons jamais les souffrances causées par la violence ni les obstacles que cette dernière érige sur le chemin de la paix. Le règlement d'un conflit ne consiste pas à capituler devant les terroristes, mais à les vaincre.

Nous savons tous autour de cette table que l'instabilité, la violence et l'extrémisme peuvent

facilement se propager au-delà des frontières internationales. Nous savons aussi, et même trop bien, que des mesures de sécurité ne suffiront pas à régler le problème. Un horizon politique crédible est à la fois vital et urgent.

Les conflits non résolus entre les peuples, de même que les occupations prolongées, conduisent inexorablement à des violations des droits humains, en l'occurrence les droits des Palestiniens à l'égalité, à une vie sans discrimination, à l'autodétermination, à la justice et à la coexistence pacifique, le droit des Israéliens de vivre en paix et en sécurité, et le droit des jeunes Palestiniens et Israéliens de construire un avenir où la paix n'est pas seulement une aspiration, mais une réalité.

Les conflits non résolus sont également incompatibles avec le droit international, notamment le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et finissent par le fragiliser. Cela est particulièrement vrai pour ce conflit non résolu. Le Conseil a le devoir d'agir.

Aujourd'hui, nous appelons une nouvelle fois l'attention du Conseil sur les colonies israéliennes illégales dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. S'il y a bien une chose qui pourrait être faite dès maintenant pour préserver la possibilité d'une solution négociée entre les parties et ouvrir un horizon d'espoir, ce serait de mettre fin à l'expansion des colonies. Cela est possible et doit être fait.

Non seulement la poursuite de la colonisation est inacceptable en soi, mais les infrastructures qui y sont associées empiètent sur les terres et les ressources rares des Palestiniens. Nous sommes préoccupés par la multiplication des actes de violence graves commis par les colons. Les autorités israéliennes doivent traiter ces questions sans délai et de manière exhaustive. Les responsables de ces attaques violentes doivent répondre pleinement de leurs actes.

Les institutions palestiniennes doivent œuvrer de concert pour asseoir leur légitimité démocratique afin de pouvoir accroître l'estime du peuple palestinien à leur égard et renforcer sa confiance dans leur capacité de le conduire vers une solution pacifique et durable.

Le peuple palestinien a besoin d'un soutien international concret. Consciente des problèmes financiers et humanitaires liés et croissants auxquels il se heurte, l'Irlande continuera d'apporter sa contribution, notamment en appuyant l'Office de secours et de

travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui reste si indispensable pour garantir la stabilité régionale. L'Irlande appelle les autres pays, notamment ceux de la région, à intensifier leurs efforts et à assortir leurs engagements politiques des ressources financières nécessaires pour permettre à l'Office de continuer de fournir des services vitaux aux réfugiés palestiniens.

L'Irlande continuera d'aider les Palestiniens et les Israéliens à régler le conflit au moyen d'une solution négociée prévoyant deux États, sur la base des résolutions pertinentes des organes de l'ONU, du droit international et des accords bilatéraux.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour le Coordonnateur spécial pour son exposé très complet et lui réitère le plein soutien de la France.

La France est très préoccupée par la hausse des tensions et des violences qui se multiplient ces derniers jours à Jérusalem, faisant également de nombreuses victimes dans les territoires palestiniens. Nous condamnons fermement les attaques terroristes qui ont fait 14 morts en Israël, dont une de nos compatriotes.

La France appelle à la retenue et à éviter toute forme de violence et de provocation. Notre priorité collective commune doit être d'empêcher une escalade similaire à celle de mai 2021. Nous appelons à la plus grande vigilance alors que la situation reste explosive en cette période de fêtes religieuses. Dans ce contexte, la France condamne fermement les tirs de roquettes qui ont visé Israël récemment. Le respect du statu quo sur les Lieux saints est essentiel, et nous rappelons à notre tour le rôle essentiel de la Jordanie. Nous soutenons l'appel du Secrétaire général à faire une utilisation proportionnée de la force. Toute allégation d'usage disproportionné doit faire l'objet d'enquêtes rigoureuses et transparentes.

Au-delà des efforts immédiats pour préserver le calme, il est urgent de traiter les causes profondes du conflit, dont cette escalade n'est qu'un symptôme trop bien connu. Nous avons mis en garde depuis octobre contre la reprise des mesures unilatérales en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La reprise de la colonisation, ainsi que les niveaux record de démolitions, d'évictions et de violence des colons alimentent une situation difficile, qui renforce les extrêmes. Nous appelons les autorités israéliennes à mettre un terme aux activités de colonisation et à respecter pleinement les responsabilités

que lui confère notamment la quatrième Convention de Genève.

La France réitère également l'importance de recréer un horizon politique en vue de la reprise des négociations pour mettre en œuvre la solution des deux États ayant tous deux Jérusalem pour capitale. Sans véritable processus politique entre les parties, les mêmes causes produiront les mêmes effets et les cycles de violence se répèteront.

La France, en coordination avec ses partenaires, demeure mobilisée pour soutenir tous les efforts déployés pour relancer le processus de paix. Je réitère à cet égard notre plein soutien aux efforts du Coordonnateur spécial. Nous avons augmenté notre soutien financier à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en 2022 car l'Office est essentiel à la stabilité de la région. Nous appelons à notre tour tous les États Membres à le soutenir davantage.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, pour son exposé et les efforts inlassables que déploie son bureau en faveur d'une désescalade.

Moins d'une semaine s'est écoulée depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité s'est réuni pour aborder la situation à Jérusalem. La situation sur le terrain était déjà extrêmement grave et elle a continué à se détériorer. Les jours qui ont suivi cette réunion ont été marqués par un regain de violence, notamment dans les Lieux saints de Jérusalem et alentour, ainsi qu'à Gaza et ailleurs. Il est encore plus regrettable que cette escalade se produise durant une période de fêtes religieuses pour les trois grandes religions monothéistes, qui doit être un moment réservé à la paix, à la tolérance et à l'introspection.

Les scènes auxquelles nous avons assisté au cours des dernières semaines sont choquantes et inacceptables. Les lieux de culte ne doivent pas devenir des champs de bataille, en particulier un endroit tel que l'esplanade des Mosquées, qui revêt une si grande importance religieuse. La sûreté et la sécurité des sites religieux sont une composante essentielle de la liberté de religion ou de conviction et doivent être préservées à tout prix. Dans ce contexte, nous rappelons des initiatives telles que le Plan d'action des Nations Unies pour la protection des sites religieux de 2019 et la Déclaration sur la sécurité des lieux de culte adoptée en 2020 par

l'Alliance internationale pour la liberté de religion ou de conviction.

Les affrontements de mai 2021 à Gaza ont fait des centaines de victimes civiles, des milliers de blessés et causé de graves dommages aux infrastructures. Lentement et au prix d'efforts considérables de la part de l'ONU, des partenaires régionaux et des parties elles-mêmes, une certaine stabilité a été rétablie. Les tirs de roquettes sporadiques en provenance de Gaza observés ces derniers jours, et que nous condamnons sans réserve, nous rappellent qu'on risque de se retrouver dans la même situation qu'en 2021, avec de nouvelles pertes civiles et l'anéantissement des progrès réalisés depuis.

La violence et les provocations actuelles sont un revers coûteux de plus dans la longue liste des incidents obstruant la quête de paix durable. Il est extrêmement important d'éviter d'avoir recours à l'incitation et de faire des déclarations incendiaires à ce stade. Nous appelons donc les dirigeants politiques, religieux et communautaires non seulement à la retenue mais également à collaborer activement en faveur de la désescalade.

Surtout, nous demandons instamment aux dirigeants israéliens et palestiniens de coopérer entre eux, que ce soit directement ou par l'intermédiaire des instruments de médiation proposés par l'ONU et les partenaires régionaux. Les mesures prises en vue de prévenir les actes de provocation sont également essentielles. Dans ce contexte, nous nous félicitons que les autorités israéliennes collaborent avec les parties sur le terrain pour apaiser les tensions. Nous accueillons également avec satisfaction les garanties offertes par Israël s'agissant de maintenir le statu quo historique et juridique des Lieux saints de Jérusalem, qui doit effectivement être préservé. En tant que gardien des lieux saints musulmans de Jérusalem, le Royaume hachémite de Jordanie est également un partenaire important en vue de mettre fin à cette crise.

Dans ce contexte marqué par l'escalade des tensions, les lieux saints chrétiens de Jérusalem doivent rester ouverts aux fidèles et leur sécurité doit être garantie. La fin de la violence et la relance d'un processus politique crédible sont une priorité pour tous, et la communauté internationale doit user de tous les moyens disponibles pour contribuer à la désescalade.

La crise actuelle est la conséquence d'années de mécontentement face à l'absence de progrès dans le règlement durable du conflit – qui semble encore plus

éloigné lorsque le dialogue est rompu et que les parties prennent des mesures unilatérales. La fin de la violence et la relance d'un processus politique crédible dans le cadre d'une solution négociée prévoyant deux États sont une priorité commune à tous, et la communauté internationale ne doit épargner aucun effort à cet effet.

M^{me} Buenrostro Massieu (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Wennesland, de son exposé et je salue la participation des délégations d'Israël et de la Palestine.

Le Mexique est préoccupé par le fait qu'en dépit des appels à préserver le calme, la situation en Cisjordanie, et en particulier à Jérusalem, reste très instable. Il est regrettable que la violence ait atteint un tel niveau durant les festivités religieuses. Jérusalem, berceau de civilisations millénaires, devrait être un espace de coexistence et de tolérance.

Le Mexique déplore l'incursion violente des forces de l'ordre israéliennes dans des lieux saints. Les attaques contre des églises, des synagogues, des mosquées ou tout autre lieu de culte sont tout simplement injustifiables. Nous regrettons les nombreuses pertes civiles, y compris des mineurs, et nous exhortons les forces de sécurité israéliennes à faire preuve de la plus grande modération et à respecter le principe de proportionnalité. Le Mexique appelle également à redoubler d'efforts pour garantir la liberté de circulation, d'association et de culte.

Compte tenu du statut spécial de Jérusalem, et conformément aux résolutions du Conseil, en particulier la résolution 476 (1980), nous demandons instamment à Israël de s'abstenir de modifier la composition démographique, la structure institutionnelle et le caractère physique, culturel et historique de cette ville.

Nous appelons les représentants du peuple israélien, les chefs religieux et les figures de la société civile à s'abstenir de tout acte de provocation et de toute déclaration incendiaire. Nous demandons également aux dirigeants palestiniens de ne pas invoquer ces graves incidents pour alimenter un sentiment anti-israélien.

Le Mexique exhorte par ailleurs Israël à intensifier ses efforts pour prévenir les affrontements dans la vieille ville de Jérusalem et ses environs.

En outre, le Mexique condamne les récentes attaques qui ont visé la population israélienne dans des villes telles que Beersheba, Hadera, Bnei Brak et Tel-Aviv, entre autres, ainsi que les tirs de roquettes en provenance de Gaza.

Pour mettre un terme à ces cycles de violence, il faut inverser les tendances négatives sur le terrain, notamment l'implantation et l'expansion des colonies de peuplement israéliennes et toutes les activités connexes, telles que la confiscation et la démolition de biens palestiniens, ainsi que l'expulsion de leurs occupants. Dans un même ordre d'idées, il convient de faciliter la reconstruction et le développement économique de Gaza. Il est dès lors impératif de lever le blocus de la bande de Gaza.

Dans un autre registre, le Mexique se félicite de l'organisation de la deuxième phase des élections municipales en Cisjordanie le 26 mars. Nous espérons que des élections législatives seront prochainement organisées dans le territoire palestinien, y compris à Jérusalem-Est. Dans le même temps, nous sommes préoccupés par la situation budgétaire toujours précaire de l'Autorité palestinienne et nous plaidons en faveur de la poursuite de la coopération entre Israël et l'Autorité palestinienne dans les domaines civil, budgétaire et de la sécurité. Par ailleurs, le Mexique prend acte de la tenue du sommet du Néguev à la fin du mois de mars. Ces initiatives offrent la possibilité de renforcer la coopération et la compréhension à l'échelle régionale, mais elles ne sauraient être considérées comme un substitut au processus de paix israélo-palestinien.

Nous saluons les efforts de médiation déployés par l'Égypte, la Jordanie et le Qatar pour apaiser la situation. Le Mexique réaffirme son appui sans réserve à l'action du Coordonnateur spécial et du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Mon pays réaffirme également son engagement en faveur d'une solution des deux États, seul règlement qui permette de répondre aux préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité et de consolider un État palestinien politiquement et économiquement viable, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes de l'ONU.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de renouveler l'appel à faire en sorte que les efforts diplomatiques s'emploient à remédier aux causes profondes et historiques de cette hostilité. C'est incontestablement à Israël et à la Palestine qu'il incombe de reprendre le processus de paix. Cependant, la communauté internationale et le Conseil ont la responsabilité de promouvoir et de faciliter ce processus.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial, M. Tor Wennesland, de son exposé.

Nous sommes profondément préoccupés par les multiples incidents survenus dans les Lieux saints de Jérusalem en ce mois sacré du ramadan. Le statu quo historique des Lieux saints de Jérusalem doit être respecté et maintenu. Il convient de condamner sans équivoque tous les actes d'obstruction, de vandalisme et de profanation qui violent le caractère sacré des Lieux saints, que ce soit à Jérusalem, à Naplouse ou ailleurs.

Nous saluons les efforts déployés par Israël, la Jordanie, l'Autorité palestinienne et d'autres pays pour éviter l'escalade. Il est regrettable que, malgré ces efforts, la situation sur le terrain se soit à nouveau détériorée. Nous demandons à toutes les parties de mettre fin aux provocations et incitations susceptibles de l'aggraver encore. Nous appuyons toutes les mesures qui visent à apaiser les tensions et à rétablir le calme. Nous nous félicitons des efforts déployés par le Secrétaire général et le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient à cet égard.

Nous sommes également profondément préoccupés par les actes de terrorisme et les incidents de violence observés à Israël et en Cisjordanie. Nous nous sommes toujours opposés à tous les agissements de ce genre. Nous condamnons fermement ces actes, qui font de plus en plus de victimes, dont des femmes et des enfants. Le moment est venu de faire preuve de retenue, de s'abstenir de tout acte de provocation de nature à aviver les tensions et de se conformer à la résolution 2334 (2016). Nous exhortons toutes les parties à prendre des mesures immédiates en vue de l'arrêt complet de la violence.

Les récents tirs de roquettes provenant de Gaza et les frappes aériennes menées en représailles par Israël témoignent de la précarité de la situation et du risque d'escalade qu'elle recèle. Nous appelons toutes les parties à la désescalade et au respect du cessez-le-feu.

La situation financière toujours précaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) demeure préoccupante, dans la mesure où la communauté des réfugiés palestiniens dans les territoires palestiniens et ailleurs est tributaire des services fournis par l'Office. Je renouvelle l'engagement de l'Inde à soutenir financièrement l'UNRWA et à l'aider à venir à bout de sa crise de liquidités. L'Inde a déjà apporté

une contribution de 20 millions de dollars au cours des quatre dernières années et elle s'est également engagée à verser 5 millions de dollars au budget-programme de l'UNRWA pour l'année 2022.

Les incidents qui se produisent actuellement soulignent une fois de plus la nécessité d'une reprise immédiate des pourparlers de paix entre Israël et la Palestine. L'absence de telles négociations directes n'est pas de nature à garantir une paix à long terme et ne fera qu'accroître le risque de résurgence et d'escalade de ces violences. Il est indispensable de renouer rapidement avec le processus de dialogue politique en lançant des négociations directes crédibles, tout en s'attaquant aux défis qui se présentent sur les plans économique et de la sécurité.

L'Inde a toujours appelé à des négociations de paix directes entre Israël et la Palestine, en tenant compte des aspirations légitimes du peuple palestinien à un État et des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. L'ONU et la communauté internationale doivent donner la priorité à la reprise de ces négociations.

Je voudrais conclure en réaffirmant l'engagement inébranlable de l'Inde en faveur de la création d'un État de Palestine souverain, indépendant et viable, vivant à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, côte à côte et en paix avec Israël. Il n'y pas d'autre solution qu'une solution négociée prévoyant deux États.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Tor Wennesland de son deuxième exposé au Conseil en moins d'une semaine, ainsi qu'à saluer les efforts inlassables qu'il déploie à l'appui de la stabilité et de la paix dans la région.

Nous sommes à un moment critique. Comme nous l'avons vu les années précédentes, soit nous assisterons à une escalade dangereuse qui ne fera qu'attiser les tensions dans la région, soit la situation sera désamorcée de manière à éviter toute nouvelle escalade. Dans ce contexte, nous condamnons les incursions répétées des forces israéliennes dans la mosquée Al-Aqsa, ainsi que les agressions commises par des colons sur l'esplanade du Haram el-Charif.

Il est présent nécessaire de faire preuve de retenue. Il faut également que des efforts et une pression intenses soient maintenus à l'échelle régionale et internationale afin de désamorcer la situation et de mettre en place des initiatives constructives pour restaurer la confiance entre les parties. À cet égard, nous devons utiliser tous

les moyens diplomatiques à notre disposition, y compris les canaux de communication existants avec les parties, pour atteindre ces objectifs.

Comme l'a souligné le Ministre des affaires étrangères de mon pays au cours de l'entretien téléphonique qu'il a eu avec son homologue israélien, il est indispensable de procéder à une désescalade et de mettre un terme aux pratiques qui portent atteinte au caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa. Dans ce contexte, nous nous félicitons de certaines des décisions prises récemment par le Gouvernement israélien pour désamorcer la situation et apaiser les tensions. Nous demandons instamment que d'autres décisions de ce type soient prises afin de créer un climat politique stable et pérenne qui permettra aux Palestiniens et aux Israéliens de se réunir à la table des négociations et de relancer le processus de paix au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, nous saluons aussi les efforts déployés par le Royaume hachémite de Jordanie, la République arabe d'Égypte et les États-Unis pour exhorter les parties à respecter la récente trêve et à rétablir le calme dans la région. Nous souscrivons par ailleurs à l'appel lancé à la dernière réunion d'urgence du Comité ministériel arabe au sujet du besoin de relancer des négociations sérieuses et efficaces afin de restaurer la confiance dans la faisabilité du processus de paix et de mettre clairement ce dernier sur la voie d'une solution négociée reposant sur la solution des deux États, où l'État palestinien vivrait côte à côte avec Israël dans la paix, la sécurité et la reconnaissance mutuelle. Cela constitue un choix arabe stratégique et une nécessité régionale et internationale.

La situation actuelle, qui a déjà valu à des centaines de fidèles d'être blessés ou arrêtés et causé de graves dégâts à la sainte mosquée, souligne la nécessité d'assurer la protection des fidèles, tout en s'abstenant de toute provocation dans la mosquée Al-Aqsa. Nous soulignons également qu'il faut que les autorités israéliennes respectent le droit des Palestiniens de pratiquer leurs rites religieux et d'accéder librement à leurs lieux saints, y compris la mosquée Al-Aqsa et la mosquée d'Ibrahim.

Nous soulignons une fois encore la nécessité de préserver le statu quo juridique et historique de la ville de Jérusalem et son caractère sacré, conformément au droit international. Nous soulignons aussi la nécessité d'éviter de saper l'autorité et les pouvoirs de l'Administration des waqfs de Jérusalem et des affaires de la mosquée Al-Aqsa. Nous soulignons en outre la

nécessité de respecter le rôle de la garde des Lieux saints et dotations islamiques et chrétiens, confiée à S. M. le Roi Abdullah II du Royaume hachémite de Jordanie.

Par ailleurs, les Émirats arabes unis apprécient à leur juste valeur tous les efforts multilatéraux déployés pour protéger la ville de Jérusalem, notamment ceux du Comité d'Al-Qods, présidé par S. M. le Roi Mohammed VI du Royaume du Maroc.

Pour terminer, nous affirmons l'appui des Émirats arabes unis à la réalisation de l'indépendance de l'État palestinien sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément au mandat de la Conférence de Madrid, à l'Initiative de paix arabe et aux autres paramètres convenus sur le plan international. Notre région a cruellement besoin de trouver des solutions justes, globales et pacifiques aux crises et aux conflits, notamment par une action conjointe, afin d'avancer sur la voie du développement et de répondre à l'aspiration de ses peuples au progrès et à la prospérité.

M. Biang (Gabon) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland pour son exposé édifiant, que nous avons suivi avec attention. Je salue la présence à cette séance de nos collègues le Représentant permanent d'Israël et l'Observateur permanent de la Palestine.

Nous tenons le présent débat dans un contexte particulièrement tendu en raison des violences de ces dernières semaines, notamment dans les territoires palestiniens occupés et dans la vieille ville de Jérusalem, lesquelles font redouter le risque d'une nouvelle escalade meurtrière dans la crise israélo-palestinienne. La tension est récemment montée d'un cran, le 15 avril dernier, du fait des heurts entre manifestants palestiniens et policiers israéliens, qui ont culminé dans l'intervention de la police israélienne à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa, faisant de nombreux blessés. Cet incident grave s'inscrit dans le droit fil des violences survenues depuis le début de cette période sensible des fêtes religieuses des trois communautés, musulmane, juive et chrétienne.

Il est fort à craindre que l'apaisement ne soit pas d'actualité car après des jours de violences, notamment sur les Lieux saints, on a enregistré des tirs de roquettes en direction d'Israël depuis une enclave palestinienne et des frappes aériennes sur la bande de Gaza. Ce regain de tensions locales est d'autant plus notable que cela n'était plus arrivé depuis des mois. Nombre de ces violences, qui se manifestent aussi par des brutalités et l'usage disproportionné de la force contre les civils, font de

plus en plus de victimes, parmi lesquelles des enfants et des femmes.

Mon pays condamne fermement toutes ces violences qui ne sont pas de nature à favoriser la construction d'une paix et d'une stabilité durables entre Israël et la Palestine. Bien au contraire, elles alimentent les frustrations, les blessures, et participent à l'anéantissement des efforts visant la confiance entre Israël et la Palestine, prélude indispensable au dialogue et au règlement politique de ce conflit. Il est évident qu'une situation complexe aux enjeux inextricables ne peut pas se résoudre par des initiatives unilatérales des protagonistes, mais par un dialogue constructif et de bonne foi entre les parties.

Nous faisons nôtre l'appel du Secrétaire général aux dirigeants de tous bords à calmer la situation et à cesser immédiatement les provocations sur l'esplanade des Mosquées pour empêcher une nouvelle escalade, appel aussi à maintenir et à respecter le statu quo des Lieux saints de Jérusalem.

Nous saluons le rôle du Roi du Maroc, en tant que Président du Comité d'Al-Qods, dans la préservation du statut particulier de la Ville sainte, comme symbole du patrimoine commun de l'humanité, de la coexistence pacifique des trois religions monothéistes, et comme lieu de dialogue et de respect mutuel. Il est nécessaire de préserver les particularités de Jérusalem comme ville de coexistence pacifique, comme souligné dans l'Appel pour Jérusalem lancé le 30 mars 2019 par le Roi du Maroc et le pape François.

Nous pensons que les pays voisins ont un rôle important à jouer et, dans cet élan, nous nous félicitons des efforts de la Jordanie et de l'Égypte dans la recherche de l'apaisement des tensions sur le terrain.

Il est plus que jamais important de sortir de l'impasse dans laquelle le Conseil se trouve, qui risque de conduire à une lassitude de la communauté internationale, avec toutes les conséquences induites sur l'avenir des peuples de la Palestine et d'Israël.

Depuis des décennies, la Palestine est en proie à une crise politique majeure aux conséquences dévastatrices, notamment sur les plans humanitaire et économique, dans un contexte fragilisé par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Au fil du conflit, l'Autorité palestinienne a perdu peu à peu sa capacité à fournir les services essentiels à sa population, notamment en matière d'alimentation, d'éducation et de santé.

La situation sécuritaire dans les territoires palestiniens occupés reste précaire et volatile, en raison notamment de la poursuite de la politique d'élargissement des colonies illégales et des démolitions des maisons palestiniennes et autres évictions dont sont victimes de nombreuses familles palestiniennes, autant de facteurs qui participent de la déstabilisation desdits territoires et exacerbent la fragmentation territoriale de la Cisjordanie, de même qu'ils cristallisent la colère et le désir de vengeance. Il est fondamental de donner effet à la résolution 2334 (2016), appelant à arrêter immédiatement et complètement toutes les activités de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Il est crucial pour les parties d'inscrire leurs actions dans une dynamique d'apaisement. À cet effet, nous espérons que l'annonce faite par les autorités d'Israël, appelant toutes les bonnes volontés à soutenir les efforts visant à ramener le calme à Jérusalem et garantir la liberté de culte sur le mont du Temple, aussi bien pour les juifs que pour les musulmans, contribuera à faire baisser la tension.

C'est plus que jamais le moment d'activer les canaux de la diplomatie en vue de faire prévaloir la retenue, la raison et la responsabilité. Les pays voisins et les partenaires clefs de la région ont à cet égard un rôle primordial à jouer pour la relance d'un processus de paix plus crédible. C'est le lieu de saluer l'initiative de la tenue du sommet du Néguev du 28 mars dernier, à l'issue de laquelle les participants ont notamment reconnu la nécessité de renforcer la coopération multilatérale et de résoudre le conflit israélo-palestinien. Nous encourageons les autorités israéliennes et palestiniennes à faire preuve de retenue, à s'abstenir de provocations et à s'investir dans la coexistence pacifique, et à donner une plus grande chance à la paix.

Nous réitérons notre attachement à la solution des deux États. Cette solution ne peut s'obtenir sans un engagement et une volonté politiques fermes des parties, ainsi que la mobilisation de la communauté internationale, y compris les acteurs régionaux.

Pour terminer, nous réitérons notre soutien au Coordonnateur spécial Wennesland pour ses efforts dans la recherche de l'apaisement et le maintien d'un contact étroit entre les parties ainsi que les principaux partenaires régionaux.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*): La Chine remercie le Coordonnateur spécial pour le processus

de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé, et salue la participation à la présente séance de l'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies et du représentant d'Israël.

Récemment, les grandes fêtes islamique, juive et chrétienne se sont succédé. Alors que les fidèles étaient tous impatients de célébrer leur fête religieuse respective dans la paix et la sécurité, le conflit israélo-palestinien a connu un nouveau cycle de tension et d'escalade. Les opérations de répression menées par les forces de sécurité israéliennes ont fait de nouvelles victimes parmi les civils palestiniens. La police israélienne a pénétré à plusieurs reprises dans la mosquée Al-Aqsa et des affrontements ont éclaté avec les Palestiniens, aggravant encore les tensions.

Les tirs de roquettes entre la bande de Gaza et Israël ont aggravé le risque posé par la situation, et des attaques contre des civils israéliens ont également été commises ici et là. Les fêtes religieuses doivent être une occasion de faire la paix, plutôt qu'un élément déclencheur de la reprise des hostilités. La Chine condamne toutes les attaques contre les civils et s'oppose à toute violation du statu quo historique des lieux saints religieux. La sécurité d'Israël et celle de la Palestine forment un tout indivisible.

Si la sécurité d'une partie est assurée au détriment de celle de l'autre partie, il sera impossible de briser le cycle de la violence ou de régler le casse-tête de la sécurité. Ce n'est qu'en défendant l'idée de sécurité commune, globale, coopérative et durable que la coexistence pacifique pourra se concrétiser. Nous appelons toutes les parties, en particulier Israël, à faire preuve de retenue et à empêcher que la situation ne s'aggrave davantage, voire qu'elle ne devienne incontrôlable.

Israël a récemment indiqué qu'à partir de maintenant et jusqu'à la fin du ramadan, les fidèles non musulmans n'auront plus accès aux Lieux saints. Il s'agit d'un pas important dans la bonne direction. En vertu du droit international, la Puissance occupante a l'obligation de prendre des mesures pour prévenir les menaces à la sécurité ou les provocations contre les civils palestiniens. La Chine est favorable à ce que le Coordonnateur spécial, Israël, la Palestine et les autres parties continuent de communiquer pour favoriser la désescalade.

Une réunion ministérielle de la Ligue des États arabes s'est tenue il y a quelques jours, à l'issue de

laquelle a été publié un communiqué qui appelle le Conseil de sécurité à prévenir l'escalade de la violence et à rétablir la paix et la sécurité. La Chine appuie le rôle actif joué par la Ligue des États arabes et les pays arabes. Le Conseil de sécurité doit prendre très au sérieux la situation actuelle et l'appel des États arabes, prendre de toute urgence des mesures et parler d'une seule voix, jouant ainsi le rôle qui est le sien.

La question palestinienne est toujours au cœur du problème du Moyen-Orient. Quelle que soit l'évolution de la situation internationale, la question palestinienne ne peut être laissée de côté, et encore moins être oubliée. À cet égard, ce n'est pas un plan ambitieux et juste qui fait défaut, mais plutôt le courage d'agir. La raison fondamentale de l'escalade répétée, c'est que les Palestiniens ne peuvent toujours pas exercer leurs droits nationaux légitimes, et que la solution des deux États ne s'est toujours pas concrétisée.

Les colonies compromettent la continuité des territoires occupés, compriment l'espace vital du peuple palestinien et mettent en péril la perspective de la solution des deux États. La Chine exhorte Israël, conformément à la résolution 2234 (2016), à mettre fin aux démolitions de maisons palestiniennes, aux expulsions de Palestiniens et à l'expansion des colonies de peuplement, et à créer des conditions propices au développement des communautés palestiniennes en Cisjordanie.

Nous appelons à une levée rapide et complète du blocus de Gaza, et appuyons l'action menée par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient ainsi que l'assistance fournie à la Palestine pour améliorer sa situation financière et le niveau de vie de sa population. La Chine espère que la Palestine et Israël pourront poursuivre leurs échanges de haut niveau en vue d'une relance rapide du dialogue sur un pied d'égalité.

Nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU et du consensus international, comme le principe de l'échange de territoires contre la paix, afin de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité agir avec un sentiment d'urgence redoublé, s'acquitter de ses responsabilités avec sérieux et œuvrer activement à un règlement juste et durable de la question palestinienne.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Chine appuie la création d'un État de Palestine pleinement

souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, ainsi que la coexistence pacifique de la Palestine et d'Israël et le développement commun des peuples arabe et juif. Avec la communauté internationale, la Chine poursuivra ses efforts inlassables en vue de trouver une solution globale et juste à la question palestinienne.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer les remerciements de ma délégation au Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, pour son exposé, ses efforts et ses appels au calme et à la retenue. Nous appuyons pleinement l'action qu'il mène.

Avoir de l'espoir, c'est vouloir une issue qui améliore notre vie d'une manière ou d'une autre, car le fait d'imaginer un avenir meilleur nous incite à prendre les mesures qui s'imposent pour le concrétiser. Par conséquent, l'espoir consiste pour le Conseil de sécurité dans l'obligation de jouer un rôle pour aider les Israéliens et les Palestiniens à vivre en paix. Nous constatons avec regret que l'évolution récente de la situation sur place anéantit une fois de plus les espoirs que nous devons entretenir pour parvenir au point où une paix juste et durable se profilera à l'horizon.

Les civils restent la cible de violences. Nous condamnons dans les termes les plus forts les attaques terroristes contre les civils israéliens. Les actes terroristes sont des agissements abominables qui doivent être condamnés universellement et sans ambiguïté, quels que soient le moment et le lieu où ils sont commis. L'Albanie comprend les préoccupations légitimes d'Israël pour sa sécurité et la nécessité de répondre aux attaques terroristes contre ses civils. Le terrorisme n'a pas sa place, nulle part, et rien ne peut le justifier. Il ne doit jamais rester sans réponse ; il ne doit jamais être toléré. Nous condamnons toute incitation à la violence, quelle qu'elle soit. Les lieux saints et les jours saints doivent être des lieux et des jours de prière et de réflexion spirituelle, comme tel est le cas pour des milliards de personnes dans le monde. Cela est, et doit toujours être, incompatible avec l'incitation à la violence ou tout propos incendiaire. Les lieux saints ne doivent pas être des lieux ni des cibles de violence ou de vengeance, mais des lieux de vénération et de recueillement.

De la même manière, nous restons préoccupés par les pertes en vies humaines parmi les Palestiniens, en particulier les femmes et les enfants. Israël doit faire preuve de retenue pour éviter une nouvelle escalade, et tout emploi excessif de la force entraînant des pertes

civiles doit faire l'objet d'une enquête en bonne et due forme. La réponse aux actes terroristes doit être ferme. Cela étant, elle doit être ancrée dans le droit, mise en œuvre dans le respect des institutions et toujours proportionnée. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le fait que les mesures unilatérales, l'expansion des colonies de peuplement, la démolition de maisons et l'expulsion de Palestiniens ne peuvent qu'aggraver une situation déjà mauvaise. La violence croissante des colons doit cesser, et les responsables doivent rendre des comptes. Nous continuerons d'appeler à l'adoption de mesures concrètes, constantes et durables pour désamorcer les tensions.

Ce sombre tableau de l'évolution récente de la situation ne doit pas occulter le fait qu'il n'y a qu'une seule voie pour laquelle il vaille la peine de se battre : une réalité où Israéliens et Palestiniens jouissent des mêmes droits et des mêmes libertés. L'expérience nous a montré que, chaque fois que les parties se sont réunies, elles ont été en mesure de faire des progrès et d'envisager une voie pour leur avenir. C'est pourquoi nous nous félicitons des contacts de haut niveau entre Israéliens et Palestiniens, qui devraient contribuer à renouveler la confiance et à créer des conditions propices à la relance du processus de paix dans les meilleurs délais.

Nous pensons que des négociations directes et constructives entre les parties, avec l'aide et la facilitation de parties prenantes clefs, dans le cadre des résolutions pertinentes de l'ONU, devraient conduire à la création de deux États : un État d'Israël sûr et un État de Palestine indépendant, démocratique et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, dans un climat de reconnaissance, de confiance et de respect mutuels, et ayant Jérusalem pour capitale commune.

Nous ne savons que trop bien qu'il existe une multitude de griefs. Les discours sont diamétralement opposés et les intérêts ne pourraient pas être plus clivants. Mais chaque jour qui passe sans contacts, sans négociations et sans dialogue constructif est un jour perdu pour la paix, ce qui ne fait que prolonger et creuser ce fossé, avec toutes les conséquences regrettables que l'on sait.

Les Accords d'Abraham ont permis d'ouvrir d'importantes perspectives en matière de coopération stratégique entre Israël et ses voisins. Nous nous en félicitons et encourageons l'adoption d'autres mesures similaires. Nous voulons croire que cette atmosphère positive sera perçue comme une forte incitation à aider les parties à coopérer avec une énergie renouvelée.

Nous saluons la mobilisation active de l'Égypte et de la Jordanie en faveur de la paix.

Nous demeurons convaincus qu'il est impératif de trouver une issue durable au processus de paix si nous voulons qu'Israël et tous ses voisins arabes puissent construire une architecture économique et de sécurité régionale robuste qui s'inscrive dans le temps. Ses dividendes se feraient sentir bien au-delà de la région elle-même. Par conséquent, le fait de savoir quelle solution pourrait mettre fin à ce conflit persistant et de ne jamais faire ce qu'il faut pour se rapprocher de cette solution revient à prolonger le malheur indéfiniment.

Combien de fois une timide lueur d'espoir est-elle apparue quelque part avant d'être brutalement anéantie par quelque chose de sombre et de plus puissant, comme si l'espoir que suscite le processus de paix au Moyen-Orient était toujours infondé ? Les extrémistes et leurs priorités ne sont jamais loin ; on ne doit pas les laisser occuper le devant de la scène. Au contraire, espoir, vision et rationalité doivent être les ingrédients qui favorisent le progrès sur la voie de la paix. Par conséquent, nous ne devons pas céder à l'échec, car il se mesure non seulement à l'aune du temps, des années et des décennies perdus, mais aussi en termes de vies humaines brisées, d'avenirs et de rêves gâchés et d'aspirations détruites.

La paix est bâtie par le peuple et pour le peuple ; mais un peuple sans espoir est un peuple sans rêves, sans aspirations et sans projets. Et lorsqu'on est si tragiquement dépossédé de tout ce qui a un sens dans la vie, on reste figé dans le temps sans nulle part où aller.

C'est pourquoi nous ne voyons aucune autre option qu'une situation dans laquelle Israéliens et Palestiniens travaillent et apprennent à vivre ensemble en respectant les droits et les aspirations de chacun et en partageant l'espoir et cette terre à laquelle ils s'identifient tous. Comme le disait Martin Luther King : « Il faut accepter les déceptions passagères, mais conserver l'espoir pour l'éternité ».

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Royaume-Uni.

Je voudrais tout d'abord remercier le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé et des efforts inlassables qu'il déploie avec son équipe sur le terrain.

Le Royaume-Uni partage les préoccupations exprimées autour de cette table concernant la situation

fragile qui règne à Jérusalem. Il est crucial que toutes les parties prennent de toute urgence des mesures pour apaiser les tensions et éviter une nouvelle escalade.

Jérusalem est une ville sainte pour beaucoup, et le Royaume-Uni reste fermement convaincu que le maintien du statu quo historique est le seul moyen de garantir la liberté de culte. Face à la montée des tensions sur le Haram el-Charif/mont du Temple, nous demandons aux parties d'entamer un dialogue pour désamorcer la situation, notamment en assurant un maintien de l'ordre adapté. Tous les sites religieux doivent être traités avec le plus grand respect.

Nous condamnons les récentes attaques terroristes en Israël, qui ont entraîné la mort de 14 personnes. Nous sommes de tout cœur avec les familles des victimes. Nous appuyons pleinement le droit d'Israël d'assurer sa sécurité et condamnons sans équivoque les tirs de roquettes contre Israël par des militants de Gaza.

Le Royaume-Uni est également préoccupé par le nombre de Palestiniens, dont des mineurs, tués par les forces de sécurité israéliennes ces dernières semaines. Nous continuons de demander que des enquêtes approfondies et transparentes soient menées sur la mort de civils palestiniens et appelons à la retenue dans l'usage de la force. Les forces de sécurité israéliennes ont la responsabilité d'assurer la sécurité de la population palestinienne.

Pour conclure, je voudrais souligner qu'il n'est pas trop tard pour inverser ces tendances. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher un retour à la violence dont nous avons été témoins en mai dernier, pour rétablir la confiance et pour œuvrer à l'instauration d'une paix durable et globale. Le Royaume-Uni reste pleinement attaché à la solution des deux États et entend jouer son rôle dans les efforts déployés à cette fin.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je rappelle à tous les orateurs et à toutes les oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leur déclaration à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de quatre minutes pour les inviter à conclure leurs observations.

Je donne la parole au représentant de la Jordanie.

M. Al Omoush (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente,

pour l'accession du Royaume-Uni, pays ami, à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie également M. Tor Wennesland de son exposé.

La dangereuse escalade israélienne à la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif nécessite une coordination internationale afin d'empêcher toute intensification des mesures illégales visant à modifier le statu quo historique et juridique à Jérusalem. L'assaut lancé par l'armée et la police israéliennes sur la mosquée Al-Aqsa ces derniers jours, qui a fait des blessés parmi les fidèles et entraîné l'arrestation de centaines de personnes, est une escalade dangereuse et répréhensible, qui risque de mettre le feu aux poudres. Ces incursions ont provoqué une rupture majeure des règles les plus élémentaires de la coexistence en terre sainte.

Israël, Puissance occupante, porte la responsabilité de ce qui est en train de se passer à Jérusalem. Il doit respecter le statu quo juridique et historique, se conformer aux dispositions du droit international humanitaire et du droit international relatives aux obligations d'une puissance occupante et ne pas tenter de porter atteinte aux principes fondamentaux, notamment en ce qui concerne le statu quo historique sur les lieux saints musulmans et chrétiens, en particulier la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, qui sont tous sous tutelle hachémite historique.

Dans cette optique, nous soulignons que l'Administration jordanienne des waqfs de Jérusalem et des affaires de la mosquée Al-Aqsa est la seule entité autorisée, en vertu des dispositions du droit international humanitaire, à gérer toutes les affaires de la mosquée Al-Aqsa dans son intégralité, soit 144 000 mètres carrés. Un calme global doit être préservé, ce qui exige qu'Israël respecte le statu quo juridique et historique de la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif et ouvre de véritables perspectives politiques propres à garantir l'exercice de tous les droits légitimes du peuple palestinien frère, sur la base de la solution des deux États.

Le Royaume hachémite de Jordanie a récemment collaboré avec nos frères palestiniens et d'autres acteurs internationaux, dont Israël, les États-Unis d'Amérique et des pays européens clefs, dans le cadre des efforts déployés par la Jordanie et de son rôle permanent s'agissant de protéger les lieux saints islamiques et chrétiens, afin de rétablir et de préserver un calme global et d'empêcher une nouvelle escalade qui aurait de graves conséquences pour la sécurité et la stabilité de la région dans son ensemble.

Dans le cadre des efforts déployés par la Jordanie pour maintenir le calme et faire respecter le statu quo historique et juridique à Jérusalem, nous avons exigé qu'Israël prenne un certain nombre de mesures qui, nous l'espérons, contribueraient à prévenir des affrontements, notamment en autorisant le libre accès des fidèles musulmans à la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, en levant les barrières restrictives pour les habitants de Jérusalem et de la Cisjordanie et en supprimant toutes les restrictions visant à limiter le droit des chrétiens à accéder librement et sans entrave aux églises de la vieille ville, en particulier l'église du Saint-Sépulcre. Israël, Puissance occupante, ne doit pas faire obstacle à l'administration du Waqf islamique de Jérusalem et doit lui permettre de s'acquitter de ses fonctions, y compris en ce qui concerne le contrôle de la sécurité à l'intérieur du Haram el-Charif et l'accès au site.

Enfin, la tutelle hachémite historique est un devoir et une responsabilité que le Royaume hachémite de Jordanie assumera avec une détermination absolue, en utilisant toutes les capacités et tous les moyens dont il dispose pour soutenir le droit des frères et sœurs palestiniens à obtenir leurs droits légitimes, en particulier leur droit à l'autodétermination et la création de leur État souverain indépendant dans les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liban.

M. Jardali (Liban) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé le présent débat public à un moment aussi important où notre détermination collective est mise à l'épreuve partout dans le monde.

Ce mois était censé être un mois spécial pour les trois religions abrahamiques : l'islam, le christianisme et le judaïsme. Ces trois religions étaient censées célébrer dans la dévotion et la paix. Mais, au cours de ce mois sacré du ramadan et de Pâques, que les chrétiens orthodoxes palestiniens ont célébré hier, les Palestiniens ont été soumis à une dangereuse escalade de la violence et à une campagne de violations de leurs droits religieux et humains par des attaques israéliennes continues sur leurs lieux saints, en violation de la Quatrième Convention de Genève.

Les forces d'occupation israéliennes ont mené plusieurs incursions dans le lieu saint de la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, blessant et détenant des centaines de fidèles. Les provocations répétées d'Israël

ont attisé les tensions religieuses. Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité et à prendre des mesures immédiates pour protéger la mosquée Al-Aqsa des attaques répétées d'Israël et des colons et pour s'assurer qu'Israël respecte le droit international.

Israël tente de modifier le statut légal et religieux des Lieux saints de Jérusalem de manière unilatérale et illégale en créant progressivement des faits sur le terrain. Le Liban condamne toute tentative de changer le statut légal et historique actuel de la mosquée Al-Aqsa, et nous mettons en garde contre le fait qu'une telle démarche ne peut qu'inciter à plus de violence et de conflit.

Pour la paix dans la ville, il est très important de préserver et de respecter le statut juridique et historique de la mosquée Al-Aqsa/Haram el-Charif, de rétablir la situation antérieure à l'an 2000 et de respecter le fait qu'il s'agit d'un site de prière religieux musulman et que sa visite est organisée par le Waqf islamique, qui est administré par le Ministère islamique jordanien de l'Awqaf, l'administrateur légal des affaires du saint Haram.

Les violations des droits des Palestiniens par Israël ont lieu dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés. Les forces d'occupation israéliennes font des descentes dans les quartiers et tuent et agressent des Palestiniens, y compris des femmes et des enfants. Ces violations commises à Jérusalem, les activités de colonisation et le déplacement forcé de familles palestiniennes de leurs maisons et de leurs terres se poursuivent sans relâche. Toutes ces actions sont contraires à la Charte des Nations Unies et aux résolutions de l'ONU, en particulier les résolutions 252 (1968), 267 (1969), 476 (1980), 478 (1980) et 2334 (2016).

Tout cela se produit à un moment où Israël a fermé toutes les voies et étouffé tous les espoirs d'une solution politique basée sur la légalité internationale, la solution des deux États et l'autodétermination du peuple palestinien. La poursuite des politiques de colonisation d'Israël et de son occupation profondément ancrée rend de plus en plus difficile la création d'un État palestinien. La base juridique d'une solution est inscrite dans une série de résolutions de l'ONU, des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) à la dernière résolution 2334 (2016), et dans l'Initiative de paix arabe, adoptée en 2002 au sommet de la Ligue des États arabes de Beyrouth, qui appelle à une paix juste et globale au Moyen-Orient, fondée sur le retrait d'Israël aux frontières de 1967, la création d'un

État palestinien, avec Jérusalem-Est comme capitale, et une solution juste au problème des réfugiés palestiniens, conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale. La communauté internationale doit réellement s'engager à mettre fin à l'occupation, à protéger le peuple palestinien et à approuver un règlement de ce conflit.

Le Gouvernement libanais continue de s'efforcer de régler la crise multiforme à laquelle le pays est confronté. L'accord conclu entre le Liban et le Fonds monétaire international au début du mois est un pas important vers la réalisation de cet objectif. L'insécurité alimentaire, qui vient s'ajouter à une crise politique et financière débilante et à une pandémie terrible, est plus que le peuple libanais ne peut supporter. Le Liban, comme beaucoup d'autres pays en développement, est durement touché par la hausse des prix des denrées alimentaires et des produits de base essentiels.

La triple crise alimentaire, énergétique et financière touche le monde entier, mais les pays en développement, les pays endettés et les pays vulnérables en situation de conflit en font particulièrement les frais. Le risque de faim et de famine est considérable dans certaines régions du monde. Les membres de la communauté internationale doivent œuvrer de concert pour régler cette crise mondiale. Elle ne peut être résolue par des pays qui travaillent de manière isolée. La solidarité est plus que jamais nécessaire pour faire face à ce problème de plus en plus grave.

Dans quelques semaines, le 15 mai, le Liban organisera des élections législatives, la diaspora libanaise votant une semaine plus tôt, le 8 mai. Le Gouvernement s'engage à garantir le bon déroulement du processus électoral. On compte un nombre record de candidates à ces élections, ce qui témoigne du rôle actif que les femmes jouent de plus en plus dans la vie politique, économique et sociale du Liban. Des observateurs issus d'organisations régionales et internationales ont été invités à contribuer à un processus inclusif et transparent.

Les élections à venir sont importantes pour relancer le dynamisme politique et insuffler au système un nouvel élan en vue d'une vie politique revigorée, porteuse de réformes et d'un nouveau souffle pour le pays.

Le Liban salue la nomination du nouveau Chef de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), le général Aroldo Lázaro Sáenz, qui a pris ses fonctions en février, et rend hommage à son prédécesseur,

le général Stefano Del Col, pour son dévouement, son travail et ses réalisations.

Nous ne saurions trop insister sur la contribution inestimable de la FINUL à la stabilité, à la paix et à la sécurité dans le sud du Liban. Le rôle qu'elle joue pour apaiser et atténuer les tensions et prévenir toute erreur de jugement ou escalade le long de la Ligne bleue reste indispensable. Ce rôle est d'autant plus important dans le contexte des violations quotidiennes par Israël de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban, qui sont contraires à la résolution 1701 (2006) et accroissent les tensions dans la région, mettant ainsi en péril la paix et la sécurité. Nous renouvelons notre appel au Conseil de sécurité pour qu'il mette un terme à ces violations par Israël et réaffirmons l'attachement du Liban à l'application de la résolution 1701 (2006) dans son intégralité.

La crise économique à laquelle le Liban est confronté a aussi durement touché l'Armée libanaise, un élément essentiel de la stabilité du pays. Le Liban est particulièrement reconnaissant à la FINUL d'avoir fourni du matériel non létal et un soutien logistique supplémentaires à l'Armée libanaise, conformément au paragraphe 11 de la résolution 2591 (2021).

En raison du rôle primordial que cet appui a joué pour aider l'Armée libanaise à poursuivre la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) et à préserver la paix et la sécurité dans le sud, le Liban a demandé au Conseil de sécurité, dans une lettre datée du 15 mars, d'envisager de prolonger ce soutien pour une année supplémentaire.

Nous espérons que le Conseil examinera favorablement cette demande et continuera d'appuyer le partenariat entre la FINUL et l'Armée libanaise dans leur quête d'un Liban et d'une région plus pacifiques.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Nous vous souhaitons plein succès dans cette entreprise. Je tiens également à remercier M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de son exposé.

La présente séance a lieu alors qu'une escalade dangereuse et regrettable se produit dans les territoires palestiniens occupés depuis quelques semaines. Israël

persiste à faire fi des résolutions de la légitimité internationale, principalement celles du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2334 (2016), en particulier à Jérusalem-Est. Chaque jour pendant le mois sacré du ramadan, des groupes juifs extrémistes prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa, sous la protection des forces d'occupation israéliennes. Cette situation n'est pas sans rappeler les événements de l'année dernière, qui avaient fait des centaines de martyrs et de blessés.

L'Égypte condamne le raid effectué par les forces israéliennes dans la sainte mosquée Al-Aqsa et les violences commises contre les Palestiniens. Nous soulignons que toutes les parties doivent faire preuve de retenue et protéger pleinement les fidèles musulmans, qui doivent pouvoir prier dans la mosquée, lieu de culte exclusivement musulman. L'Égypte rejette une fois de plus les actes de violence et d'incitation à la violence sous toutes leurs formes, y compris les appels à attaquer la sainte mosquée Al-Aqsa pendant le ramadan. Nous mettons en garde contre le fait que ces actes risquent de compromettre la stabilité et la sécurité dans les territoires palestiniens occupés et dans l'ensemble de la région.

Les tentatives incessantes de judaïsation de Jérusalem-Est et les tentatives des forces d'occupation de contrôler la ville et de modifier le statut juridique et historique des Lieux saints laissent présager une escalade très dangereuse. Il s'agit là d'une violation de la mosquée Al-Aqsa, la première des deux qiblas et la troisième mosquée la plus sacrée.

L'Égypte réaffirme qu'il convient de respecter le statu quo régissant les Lieux saints de la ville, qui sont placés sous la tutelle du Royaume hachémite de Jordanie, pays frère. Il faut respecter la liberté de religion, assurer l'accès à la mosquée Al-Aqsa, libérer les détenus et mettre fin aux violences et aux mesures unilatérales prises par les forces d'occupation dans la ville.

Tous les cadres islamiques et arabes compétents pour Al-Qods doivent être respectés, notamment le Comité d'Al-Qods, présidé par le Roi Mohammed VI, et le Comité ministériel arabe pour Al-Qods, présidé par la Jordanie. En outre, toutes les mesures unilatérales appliquées en Cisjordanie doivent cesser, à savoir l'expansion des colonies, y compris à Jérusalem-Est, les tentatives d'expulsion de familles palestiniennes des quartiers de Cheik Jarrah et de Silwan, et la démolition de maisons et de structures palestiniennes.

Il faut aussi que les forces d'occupation et les colons cessent de prendre pour cible des Palestiniens non armés, en particulier les enfants, mettent fin au blocus de Gaza et facilitent la reconstruction. À cet égard, l'Égypte continue d'accompagner la reconstruction à Gaza : des entreprises égyptiennes mettent en œuvre des projets ayant pour but d'alléger les souffrances des citoyens palestiniens. Nous avons investi 500 millions de dollars à Gaza.

L'Égypte continue de collaborer avec les partenaires régionaux et internationaux afin de garantir des conditions propices à la reprise des négociations entre les deux parties, conformément aux paramètres convenus au niveau international, à l'Initiative de paix arabe et à la solution des deux États, le long des frontières du 4 juin 1967. L'Égypte a participé à la réunion du Groupe de Munich tenue le 19 février, au terme de laquelle a été publiée une déclaration soulignant, entre autres, la nécessité pour les deux parties de reprendre les négociations, de mettre fin aux mesures unilatérales qui font obstacle à la solution des deux États, de préserver le statut juridique et historique des Lieux saints, et d'appuyer et de financer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. L'Égypte met tout en œuvre pour contenir l'escalade actuelle, en coopération avec les deux parties et les acteurs régionaux.

Au niveau régional, l'Égypte continue d'appuyer les efforts menés pour garantir un règlement global de la crise yéménite qui réponde aux aspirations du peuple yéménite frère. Nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Nous attendons avec intérêt qu'il parvienne à un règlement global de la crise grâce à une solution politique qui préserve l'unité, la souveraineté et l'indépendance du Yémen et mette fin aux souffrances humaines du peuple yéménite frère, conformément aux paramètres pertinents.

Nous nous félicitons de la création au Yémen du Conseil présidentiel chargé de mener à bien la période de transition. Il s'agit là d'une évolution importante qui, nous l'espérons, permettra de rétablir la sécurité et la stabilité et de parvenir à un consensus entre les Yéménites pour régler la crise.

Nous nous félicitons également de l'annonce par l'Envoyé spécial d'une trêve de deux mois au Yémen. Nous espérons qu'elle contribuera à un règlement global de cette crise. Nous soulignons que le Conseil de sécurité doit jouer un rôle plus efficace s'agissant de

favoriser un règlement politique de la crise, de garantir un cessez-le-feu et de lutter contre le terrorisme et les groupes armés illicites.

En ce qui concerne la situation en Libye, pays frère, l'Égypte suit de près les dernières évolutions. Nous continuons d'appuyer les efforts déployés pour parvenir à la stabilité et tenir dans les meilleurs délais les élections présidentielle et législatives qui ont été reportées. À cet égard, Le Caire a accueilli du 13 au 20 avril une réunion de représentants de la Chambre des députés et du Haut Conseil d'État, parrainée par la Mission d'appui des Nations Unies en Libye et consacrée au volet constitutionnel, à laquelle a participé la Conseillère spéciale du Secrétaire général. Cette réunion avait pour but d'aider nos frères libyens à se mettre d'accord sur une base constitutionnelle qui permette de tenir dès que possible des élections présidentielle et législatives, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et aux conclusions des réunions de Paris et de Berlin.

Nous saluons les progrès que ce premier cycle de réunions au Caire a permis d'accomplir sur la voie d'un consensus entre les Libyens concernant ladite base constitutionnelle. L'Égypte est en contact avec les différentes parties libyennes et n'a cessé de réaffirmer qu'il faut préserver le cessez-le-feu. Nous exhortons toutes les parties à désamorcer les tensions et à éviter un retour à la violence. Nous appelons toutes les parties internationales concernées à ne ménager aucun effort pour garantir le succès d'une solution politique dirigée et contrôlée par les Libyens. Cela requiert avant tout qu'un accord soit conclu entre les Libyens eux-mêmes et que les institutions libyennes et leur rôle soient respectés.

Pour terminer, l'Égypte réaffirme que le seul moyen de parvenir à la sécurité, à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient est de libérer tous les territoires arabes occupés depuis 1967 et de respecter pleinement les résolutions de la légitimité internationale et les principes consacrés par la Charte des Nations Unies, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Algérie.

M. Larbaoui (Algérie) (*parle en arabe*) : Le Conseil se réunit aujourd'hui, comme il le fait depuis des décennies, pour discuter de la situation au Moyen-Orient, au cœur de laquelle se trouve la question palestinienne. Nous nous réunissons quelques jours

avant le soixante-quatrième anniversaire de la Nakba d'un peuple dont le seul tort est de refuser l'occupation de ses terres et de réclamer son droit à l'autodétermination et la restitution de ses droits légitimes, comme tous les autres peuples du monde.

Le Conseil se réunit également aujourd'hui alors que les forces d'occupation israéliennes poursuivent leurs attaques brutales contre des Palestiniens non armés dans Jérusalem occupée et autour de la mosquée Al-Aqsa. Les colons poursuivent leurs incursions sur le site de la mosquée. Ces raids ont déjà fait des centaines de morts et de blessés. Les colons continuent d'empêcher les fidèles de pratiquer leur religion. Ils continuent leurs provocations contre les musulmans du monde entier pendant ce mois saint de ramadan.

Ces pratiques méprisables sont très dangereuses pour la région. Elles sont une menace pour la paix et la sécurité dans la région. Elles sont une violation flagrante des droits humains et des libertés fondamentales, notamment la liberté de religion, qui est juridiquement garantie par toutes les lois.

Tandis que la communauté internationale est incapable d'appliquer ses résolutions, l'occupation israélienne se poursuit, avec ses politiques de peuplement et son travail systémique visant à imposer un fait accompli et à modifier le statut juridique et historique de la mosquée Al-Aqsa. Les Israéliens continuent de judéiser les lieux saints islamiques d'Al-Qods al-Charif en violation flagrante du droit international.

À la suite des attaques brutales perpétrées contre nos frères à Jérusalem et à la mosquée Al-Aqsa, le Président algérien, M. Abdelmadjid Tebboune, a multiplié les contacts avec les parties internationales dans le but de mettre fin à ces attaques. Dans une lettre qu'il a adressée au Secrétaire général, il y a quelques jours, il a souligné la nécessité pour la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, d'assumer ses responsabilités en prenant d'urgence des mesures efficaces afin de faire cesser ces attaques et ces violations commises par la Puissance occupante. Les attaques se poursuivent depuis 55 ans. Le Président a appelé à protéger le peuple palestinien frère et ses lieux saints et à mettre un terme à sa souffrance et à l'injustice dont il est victime, qui a déjà empêché des générations de Palestiniens de jouir de leurs droits fondamentaux, en particulier leur droit à l'autodétermination, en arrêtant l'occupation des territoires de l'État de Palestine.

Dans cette lettre, le Président a également rappelé que la crédibilité de l'ONU et du Conseil de sécurité était souvent remise en cause par la violence d'Israël et sa persistance à imposer un fait accompli, aggravant les craintes légitimes d'un peuple qui croit en la communauté internationale et en la justice.

Face à ces violations contre le peuple palestinien frère, l'ONU doit adopter une réponse forte et ferme, de manière à fournir la protection requise aux civils non armés et pour les Lieux saints. Cette réponse doit garantir le droit légitime des Palestiniens d'établir un État indépendant, avec Jérusalem-Est comme capitale, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à l'Initiative de paix arabe.

L'Algérie condamne une fois de plus les attaques et violations systématiques et répétées contre le peuple palestinien, en particulier à Jérusalem-Est. Nous appelons la communauté internationale à mettre fin à ces pratiques, étant donné que, si elles continuent, elles bloqueront toute possibilité de règlement politique en raison de l'intransigeance des autorités d'occupation. Cela, Dieu nous en garde, entraînerait une explosion dans la région et un désespoir encore plus grand chez les Palestiniens, notamment les jeunes, éteignant ainsi tout espoir qui subsiste de relancer le processus de paix dans la région.

Nous réaffirmons la solidarité totale de l'Algérie avec le peuple palestinien frère. Nous continuerons d'appuyer sa juste cause pour recouvrer ses droits légitimes et inaliénables, à commencer par celui d'établir un État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale. Une paix juste et définitive ne peut advenir que si la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, assume ses responsabilités juridique et historique en faisant en sorte que cesse l'occupation, en permettant au peuple palestinien de disposer de lui-même et en libérant tous les territoires arabes occupés, y compris le Golan syrien.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Sinirlioglu (Turquie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance, et je salue l'exposé du Coordonnateur spécial.

Pour tous les musulmans du monde entier, y compris en Palestine, le ramadan est le plus saint de tous les mois, un moment qui ne devrait être caractérisé par rien d'autre que la paix et le calme. Pourtant, ce que nous

avons vu jusqu'à présent à Jérusalem n'a fait qu'accroître les tensions et nous inspire une profonde inquiétude.

Depuis le début du ramadan, nombre de civils, y compris des enfants, ont perdu la vie à cause des opérations des forces de sécurité israéliennes en Cisjordanie. Plus de 400 Palestiniens ont été blessés durant les incidents survenus en Cisjordanie et dans la mosquée Al-Aqsa. L'intervention des forces de sécurité israéliennes contre les musulmans présents à la mosquée Al-Aqsa pour les prières est inacceptable, et nous la condamnons fermement. Nous réitérons nos appels à la retenue durant le mois saint de ramadan, qui a aussi coïncidé avec la Pâque juive. Il faut éviter de nouvelles provocations et menaces contre le statut et le caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa.

Nous condamnons également les récentes attaques terroristes en Israël. Il est crucial de maintenir le calme durant cette période sensible. Nous notons la décision des autorités israéliennes de fermer la mosquée Al-Aqsa aux non-musulmans jusqu'à la fin du ramadan et y voyons un pas dans la bonne direction pour un retour au calme, en particulier à Jérusalem.

Le Président Erdoğan est en contact avec le Président palestinien Abbas, le Président israélien Herzog et le Roi jordanien Abdullah II ibn Al Hussein, ainsi qu'avec le Secrétaire général, afin de contribuer aux efforts pour rétablir le calme dans la région. Il poursuivra résolument ses efforts.

Il est toutefois essentiel de ne pas se contenter de remédier aux tensions et escalades périodiques mais de plutôt se concentrer sur le règlement du conflit israélo-palestinien. C'est la seule manière de parvenir à installer durablement la paix et la stabilité dans la région. À cet égard, il n'y a pas d'autre voie que la solution des deux États fondée sur les paramètres arrêtés.

Des millions de réfugiés palestiniens comptent sur l'assistance vitale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Il est capital que ses services continuent d'être fournis de façon durable, prévisible et ininterrompue. La Turquie maintiendra son appui au travail indispensable de l'UNRWA, tant financièrement que politiquement. Nous nous réjouissons à la perspective d'intérêt d'accueillir bientôt le Commissaire général en Turquie pour des discussions approfondies. En attendant, nous devons impérativement assumer notre responsabilité collective d'aider les

Palestiniens à surmonter les injustices et les difficultés dont ils souffrent.

Les mesures économiques et humanitaires sont importantes mais ne suffisent pas à instaurer la paix. Il est urgent d'éliminer les causes profondes de ce conflit. De même, il importe que les deux camps continuent de travailler sur diverses mesures de confiance afin de préparer le terrain pour une reprise des négociations de paix. L'ONU devrait aussi jouer les rôles critiques qui sont les siens, notamment en tant que membre du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Enfin, je tiens à réaffirmer l'appui indéfectible de la Turquie au peuple palestinien pour la réalisation, retardée de longue date, de son droit de vivre dans un État de Palestine souverain et indépendant, basé sur les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

M. Kadiri (Maroc) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je félicite le Royaume-Uni de sa présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril. J'apprécie comme il se doit ses efforts à la tête des travaux du Conseil. Je souhaite également remercier M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, de son exposé très important.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans des circonstances plutôt difficiles, en particulier à Jérusalem, pour la question palestinienne, du fait des incidents qui ont eu lieu à la mosquée Al-Aqsa et sur l'esplanade des Mosquées. La situation à Haram el-Charif et à la mosquée Al-Aqsa a récemment pris une tournure dangereuse, et les forces d'occupation israéliennes se sont livrées à plusieurs reprises à des provocations et des violations durant ce mois saint. Le Royaume du Maroc condamne cette agression contre le peuple palestinien et ses lieux saints et demande à ce qu'il y soit mis fin immédiatement.

Malheureusement, l'escalade de la violence est liée au fait que le processus de paix au Moyen-Orient est dans l'impasse, alimentant plus encore les tensions et l'extrémisme, qui suscitent à leur tour toujours plus de tensions et de discours de haine dans toute la région. Cela ne faut que creuser davantage le fossé entre Palestiniens et Israéliens et nuire aux perspectives de rétablissement de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient. C'est pourquoi le Royaume du Maroc, sous la direction de S. M. le Roi Mohammed VI, qui préside le

Comité d'Al-Qods, demande instamment à ce qu'il soit mis fin à tous les actes de nature à aggraver les tensions.

S. M. le Roi Mohammed VI est déterminée à appuyer la question palestinienne et à défendre le statut distinct d'Al-Qods al-Charif. Lundi dernier, S. M. le Roi Mohammed VI a eu une conversation téléphonique avec son frère le Roi Abdallah II, le gardien hachémite des Lieux saints de Jérusalem, pour parler des événements à Jérusalem et à la mosquée Al-Aqsa à la suite des incursions et de l'agression contre les Lieux saints et les fidèles. Leurs Majestés ont estimé que cette escalade pouvait alimenter davantage l'extrémisme, la haine et la violence et anéantir toutes les chances de relancer le processus de paix dans la région. Nous souhaitons également saluer les efforts de l'Égypte concernant la question de Palestine.

En tant que Président du Comité d'Al-Qods, le Roi du Maroc ne ménage aucun effort politique et diplomatique pour garantir le maintien du statut historique et juridique des Lieux saints. Dans ce contexte, dans la déclaration conjointe qu'il a faite avec le pape François lors de la visite de ce dernier au Royaume du Maroc le 30 mars 2019, S. M. le Roi Mohammed VI a souligné la nécessité de préserver la Ville sainte en tant que patrimoine commun de l'humanité ainsi que son statut historique, juridique et démographique afin qu'elle soit ouverte aux fidèles des trois religions monothéistes.

Le Comité d'Al-Qods a toujours tout mis en œuvre, sur les plans pratique et politique, pour venir en aide au peuple palestinien, en particulier les habitants d'Al-Qods. L'Agence Bayt Mal Al-Qods al-Charif travaille sur le terrain, sous la supervision de S. M. le Roi Mohammed VI, et le Maroc lui fournit près de 86 % de son budget annuel. Depuis sa création en 1995, l'Agence s'efforce de protéger les droits arabes et islamiques dans la Ville sainte dans les domaines social, économique, éducatif et des soins de santé, ce qui profite directement aux habitants de Jérusalem. Le Comité d'Al-Qods collabore également avec les pays arabes et islamiques dans le cadre de plusieurs projets à Jérusalem.

Comme nous l'avons déclaré durant la réunion de l'Organisation de la coopération islamique tenue à Riyad, nous sommes solidaires du peuple palestinien frère et nous appuyons ses droits légitimes découlant du droit international et la solution des deux États approuvée par la communauté internationale, qui mènerait à terme à la création d'un État palestinien indépendant et viable vivant côte à côte avec Israël, dans la paix et la stabilité, à l'intérieur des frontières de 1967 et avec Jérusalem-Est

pour capitale. Le Royaume du Maroc est convaincu que la question palestinienne occupe une place centrale au Moyen-Orient et fait partie des priorités clefs de la communauté internationale.

Dans la lettre de solidarité qu'il a envoyée en 2021 à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, S. M. le Roi Mohammed VI a affirmé que la position du Maroc restait inchangée et qu'elle incarnait la conviction de tous les Marocains. Il a ajouté que le Maroc n'épargnera aucun effort diplomatique en faveur de la juste cause palestinienne et de la question de Jérusalem.

Pour terminer, je réaffirme que le Royaume du Maroc continuera de jouer son rôle historique et maintiendra ses relations avec toutes les parties pour garantir la création des conditions nécessaires à la revitalisation des pourparlers entre Palestiniens et Israéliens, qui est le seul moyen de parvenir à la sécurité et à la stabilité au Moyen-Orient.

La Présidente (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices sur la liste pour la présente séance. Compte tenu de l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 5.